

## Commission Locale de l'Eau des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance

### Contrat Régional des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance

*Synthèse et programme d'actions 2007 - 2009*



## SOMMAIRE DE LA SYNTHÈSE

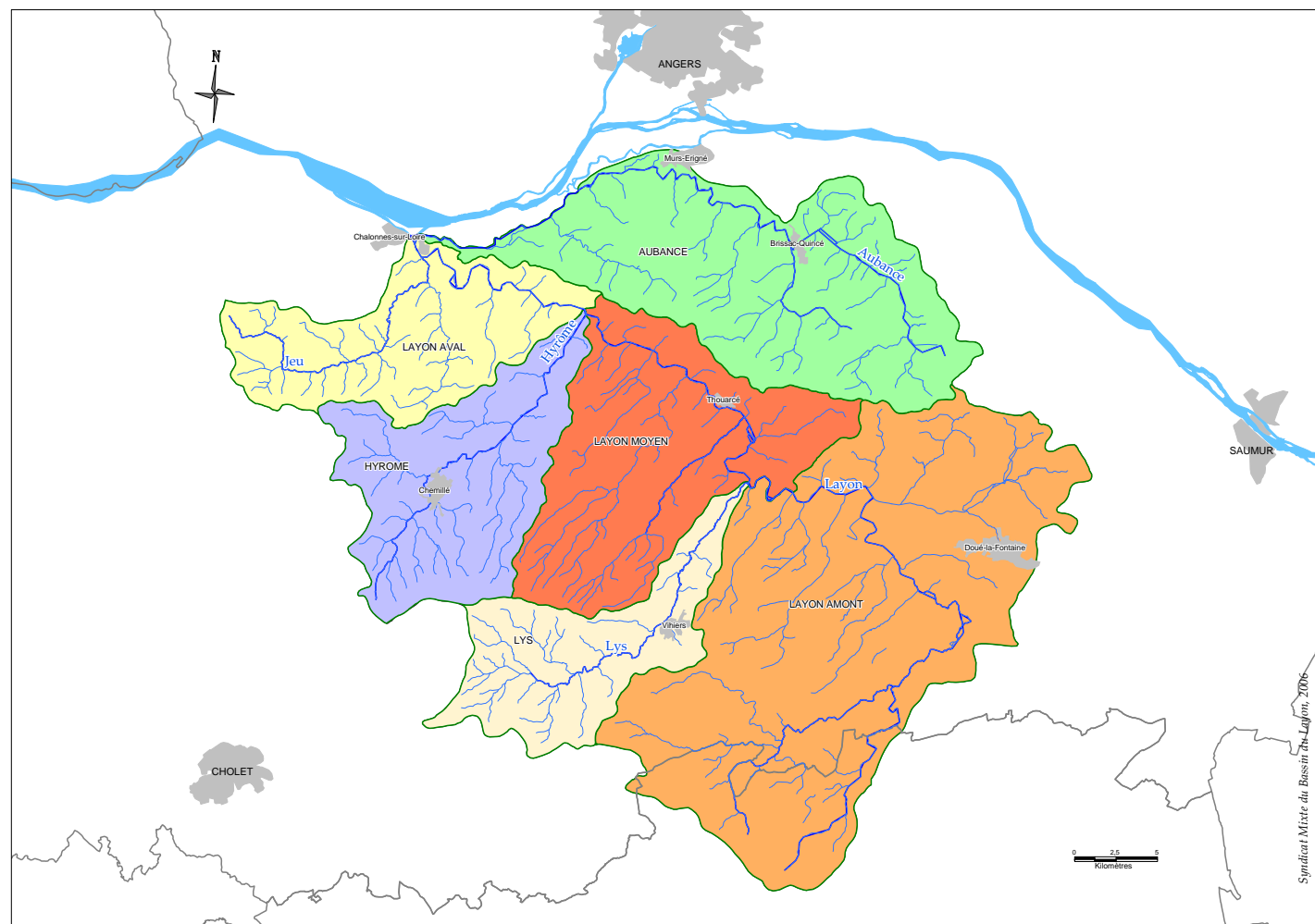
1. Le périmètre du SAGE Layon Aubance	Page 1
2. Les différentes étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance	Page 1
3. L'organisation du SAGE	Page 1
4. Les principaux enjeux de la gestion de l'eau sur les bassins du Layon et de l'Aubance	Page 2
5. Les objectifs, les préconisations et les mesures du SAGE	Page 2
6. Les actions proposées par le CLE et leur priorité	Page 4
7. Le suivi de la mise en œuvre des actions : le tableau de bord	Page 6
8. Les programmes et actions en cours sur les bassins du Layon et de l'Aubance	Page 9
9. Le calendrier de l'élaboration du CRBV	Page 10

## 1. Le périmètre du SAGE Layon Aubance (défini en 1995)

Le périmètre du S.A.G.E. Layon - Aubance a été défini par les arrêtés préfectoraux du 3 août et du 4 septembre 1995. Il comprend 78 communes dont 4 sont situées dans le département des Deux-Sèvres, et 74 dans le département de Maine-et-Loire. Il est situé sur deux régions, Pays de Loire et Poitou-Charentes. Sa superficie est d'environ 1 303 Km<sup>2</sup>. La population était en 1999 de 71 160 habitants.

Le périmètre est divisé en 6 sous-bassins :

- le bassin de l'Aubance,
- le bassin du Layon amont,
- le bassin du Layon moyen,
- le bassin du Layon aval,
- le bassin de l'Hyrôme,
- le bassin du Lys.



Carte 1 : le territoire du SAGE

## 2. Les différentes étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance

Phase préliminaire	Constitution du périmètre du SAGE par arrêté préfectoral	3 août et 4 septembre 1995
	Constitution de la CLE par arrêté préfectoral	10 septembre 1996
Elaboration	Démarrage de l'étude	5 juin 2000
	Phase 1 : état des lieux et diagnostic global validé par la CLE	12 mars 2002
	Phase 2 : scénarios et choix d'une stratégie	18 juin 2003
	Phase 3 : rédaction du projet SAGE, programme d'actions	22 septembre 2004
Approbation	Avis des collectivités territoriales et services de l'Etat	6 décembre 2004 – 5 février 2005
	Avis du Comité de Bassin	8 juillet 2005
	Mise à disposition du public	30 septembre 2005 – 29 novembre 2005
	Validation du projet SAGE par la CLE	15 décembre 2005
	Arrêté préfectoral d'approbation	24 mars 2006
<b>MISE EN OEUVRE</b>		

Tableau 1 : les étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance

## 3. L'organisation du SAGE

### 3.1. Les maîtres d'ouvrage

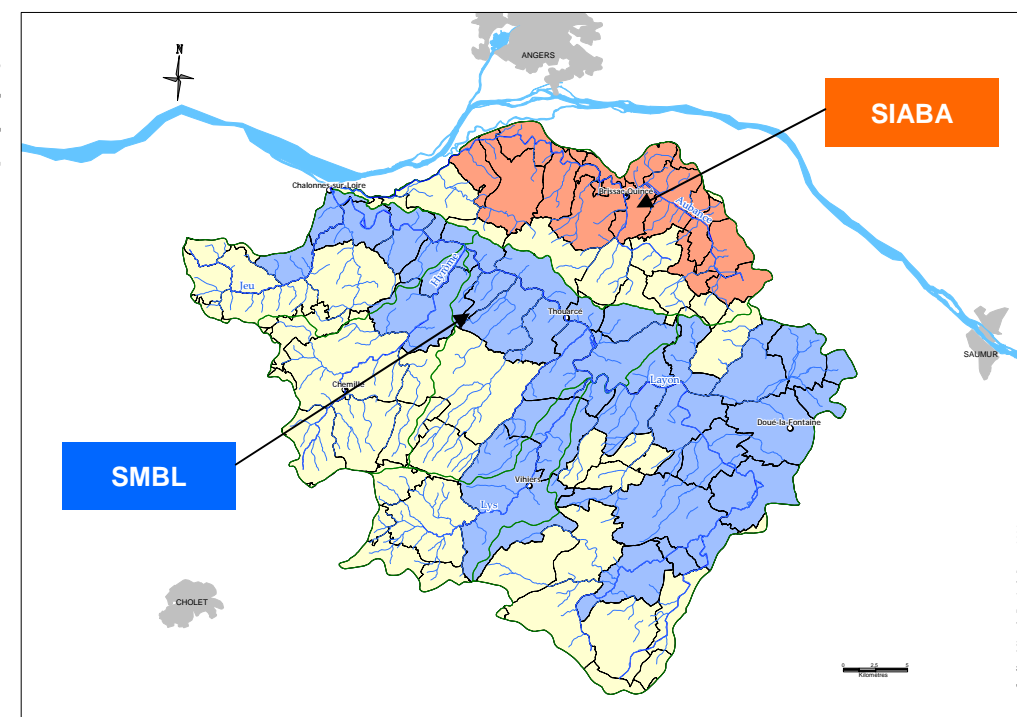
Pour le suivi et l'animation du SAGE, la question de la maîtrise d'ouvrage s'est posée. Le choix proposé par la CLE repose sur les Syndicats de Bassin existants.

Ceux-ci ont vocation, compte tenu, des orientations du SAGE, à étendre leur compétence sur l'ensemble des cours d'eau des bassins versants et sur les fonds de vallée.

En conséquence, **la CLE préconise l'adhésion des communes du territoire du SAGE aux syndicats de bassin qui les concerne.**

La structure porteuse de la CLE et de l'élaboration du SAGE était, en 1996, le Syndicat Intercommunal du Pays Layon Lys Aubance (SIPALLA). Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Layon, devenu depuis le Syndicat Mixte du Bassin du Layon (SMBL), s'est proposé pour devenir le nouveau soutien financier et administratif de la Commission Locale de l'Eau en collaboration avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance (SIABA).

Le partenariat créé entre les deux structures se nomme **l'Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance.**



Carte 2 : le territoire des deux syndicats de bassin

### 3.2. Les structures de pilotage

La Commission Locale de l'Eau constitue la structure principale de pilotage du SAGE. Elle s'appuie sur des structures de pilotage qui ont été mises en place dans le cadre de l'élaboration du SAGE :

- le Comité de pilotage qui regroupe globalement les fonctions de bureau et de comité technique. Il est chargé de suivre techniquement la mise en œuvre du SAGE et de préparer les réunions de la CLE,
- les groupes thématiques qui ont pour rôle de suivre dans le détail le déroulement des actions et le respect des préconisations du SAGE.

Les groupes thématiques sont au nombre de 4 :

- groupe milieux aquatiques et zones humides,
- groupe qualité,
- groupe quantité et alimentation en eau potable,
- groupe communication.

### 4. Les principaux enjeux de la gestion de l'eau sur les bassins du Layon et de l'Aubance

La Commission Locale de l'Eau a défini, le 12 avril 2002, les enjeux suivants sur les bassins du Layon et de l'Aubance :

- la restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau et des zones humides,
- l'amélioration de la qualité de l'eau,
- la préservation de l'alimentation en eau potable existante et la recherche de nouvelles ressources,
- la mise en valeur des vallées,
- la gestion quantitative de la ressource.

### 5. Les objectifs, les préconisations et les mesures du SAGE

Le contenu du SAGE a été structuré selon les trois composantes principales en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants du Layon et de l'Aubance :

- milieux aquatiques,
- qualité,
- quantité et alimentation en eau potable.

#### 5.1. Les milieux aquatiques

##### Les objectifs

Les objectifs du SAGE sur les milieux aquatiques s'inscrivent dans le souci de reconnaître les intérêts patrimoniaux et fonctionnels des milieux aquatiques :

- assurer un niveau satisfaisant de la connaissance des milieux,
- réunir les conditions d'une gestion cohérente,
- la bonne qualité hydrobiologique des cours d'eau,
- bon état chimique des masses d'eau souterraine.

##### Les préconisations et mesures de gestion

- La structure porteuse du SAGE a vocation à porter les moyens de centralisation, de gestion et de valorisation des données sur les milieux aquatiques. La cellule d'animation du SAGE est destinée à jouer un rôle de référent technique sur la valeur patrimoniale de ces milieux.
- Le statut et les compétences des syndicats de bassin sont en cours d'évolution afin d'étendre leur action sur l'ensemble du réseau hydrographique.

### Les actions et travaux

- Outil n°1 : la restauration et l'entretien des cours d'eau
- Outil n°2 : le devenir et les gestion des ouvrages hydrauliques
- Outil n°3 : le recensement et la valorisation des zones humides
- Outil n°4 : la mise en œuvre d'une politique globale de gestion des fonds de vallée
- Outil n°5 : la valorisation du patrimoine et le développement des activités de loisirs associés aux cours d'eau

### 5.2. La qualité de l'eau

#### Les objectifs

Les objectifs fixés dans le cadre du SAGE ont été définis à l'issue du choix des scénarios selon la philosophie suivante :

l'intégration du principe de « **bon état écologique des cours d'eau** » défini par la Directive Cadre sur l'Eau, le souci d'afficher des objectifs réalistes compte tenu des choix effectués à l'issue de la phase d'étude des scénarios et des possibilités d'actions envisageables.

Les objectifs fixés se veulent donc ambitieux mais également accessibles sous peine de décourager les acteurs. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Altérations	Paramètres	Objectifs à moyen terme (10 ans)	Objectifs à long terme
Matières organiques et oxydables	D.B.O. <sub>5</sub> mg/l	5	5
	C O D mg/l	6	6
Matières azotées hors nitrates	NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> mg/l	0,5	0.5
Nitrates	NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> mg/l	25	25
Matières phosphorées	P <sub>tot</sub> mg/l	0,3	0.3
Pesticides	Somme des matières actives µg/l	1	0.5
Phytoplancton	Cha mg/m <sup>3</sup>	60	60

Tableau 2 : les objectifs du SAGE en matière de qualité physico-chimique des eaux superficielles

L'évaluation des résultats du SAGE portera donc en particulier sur ces paramètres.

Des points nodaux (points d'évaluation) sont donc proposés en correspondance avec les points actuels sur les principaux cours d'eau :

Cours d'eau	N° station	Communes
L'Aubance	133050	Soulaines-sur-Aubance
	133600	Louerre
Le Layon	133400	Saint-Lambert-du-Lattay
	133850	Rablaysur-Layon
	133550	Martigné-Briand
	133200	Cléré-sur-Layon
Le Lys	133650	Aubigné-sur-Layon
L'Hyrôme	133960	Saint-Lambert-du-Lattay
Le Jeu	134200	Chaufonds-sur-Layon

Tableau 3 : les points d'évaluation existants de la mise en œuvre du SAGE





ANGERS

Murs-Erigné

Brissac-Quincé

Thouarcé

Chemillé

Doué-la-Fontaine

Vihiers

CHOLET

SAUMUR

**Charruau à Soulaines-sur-Aubance - station n° 133050**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	pesticides
2000	orange	orange	orange	orange	green	
2001	orange	orange	orange	orange	green	
2002	orange	orange	orange	orange	green	orange
2003	orange	orange	orange	orange	green	orange
2004	red	orange	orange	orange	yellow	green
2005	red	orange	orange	orange	red	red

**La Dronière à Louerre - station n° 133600**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2002	green	orange	red	orange		orange
2003	green	orange	red	orange		orange
2004	green	orange	red	orange		green
2005	blue	orange	red	orange		green

**L'Archerue à Chaufefonds-sur-Layon - station n° 134200**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2000	red	orange	orange	orange	green	
2001	orange	orange	orange	orange	green	
2002	orange	orange	orange	orange	green	
2003	orange	orange	orange	orange	green	
2004	orange	orange	orange	orange	green	green
2005	orange	orange	orange	orange	green	green

**Pont D 209 à Bézigon, Saint-Lambert-du-Lattay - station R.N.B. n° 134000**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2000	orange	orange	orange	orange	orange	
2001	orange	orange	orange	orange	orange	
2002	orange	orange	orange	orange	orange	
2003	orange	orange	orange	orange	orange	orange
2004	orange	orange	orange	orange	orange	red
2005	orange	orange	orange	orange	red	orange

**Chaveau à Saint-Lambert-du-Lattay - station n° 133960**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2000	orange	orange	orange	orange	green	
2001	orange	orange	orange	orange	green	
2002	orange	orange	orange	orange	orange	orange
2003	orange	orange	orange	orange	green	orange
2004	red	orange	orange	orange	orange	green
2005	orange	orange	orange	orange	orange	orange

**Pont D 167 à Martigné-Briand - station n° 133550**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2000	orange	orange	orange	orange	green	
2001	orange	orange	orange	orange	orange	
2002	orange	orange	orange	orange	orange	
2003	orange	orange	orange	orange	orange	
2004	orange	orange	orange	orange	orange	
2005	orange	orange	orange	orange	orange	

**Le Mureau à Cléré-sur-Layon - station n° 133200**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2001	orange	orange	orange	orange	orange	
2002	red	orange	orange	orange	green	
2003	red	orange	orange	orange	green	green
2004	red	orange	orange	orange	Mixte	
2005	red	orange	orange	green	Mixte	

**Pont D 408 à Aubigné-sur-Layon - station n° 133650**

Années	MOOX	Matières azotées	Nitrates	Matières phosphorées	Phyto-plancton	Pesticides
2000	orange	orange	orange	red	green	
2001	orange	orange	orange	orange	orange	
2002	orange	orange	orange	orange	orange	
2003	orange	orange	orange	orange	orange	
2004	orange	orange	orange	orange	orange	
2005	orange	orange	orange	red	red	orange

Légende qualité	
blue	très bonne
green	bonne
orange	moyenne
red	mauvaise
dark red	très mauvaise



Syndicat Mixte

Sources des données qualité : AELB, DDASS 49, CG 49

Carte 3 : évolution de la qualité des eaux superficielles sur les bassins du Layon et de l'Aubance entre 2000 et 2005

Dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant, de nouveaux points de mesures sont proposés afin de compléter le suivi qualitatif des eaux des deux bassins.

### Les préconisations et les mesures de gestion

Compte tenu des niveaux de dégradation actuels et des contraintes liées aux conditions de débit en étiage, les objectifs fixés par le SAGE ne pourront être atteints sans une mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment sur les thèmes suivants :

- la prise en compte systématique du paramètre phosphore dans la définition des contraintes de rejet,
- la recherche d'efficacité maximale dans la réduction de l'impact des rejets en étiage (épuration complémentaire, réduction des rejets...),
- l'édiction d'exigences spécifiques quant à l'utilisation des herbicides dans l'entretien des nouvelles infrastructures (routes, zones d'habitat ou d'activités...),
- en matière d'aménagement de l'espace rural, la CLE insiste sur le rôle du bocage pour réduire les transferts de pollution. Elle incite donc les communes à poursuivre une politique volontariste de conservation du maillage bocager, voire de restauration. Elle préconise également le maintien ou la création de dispositifs végétalisés en bordure des cours d'eau.

### Les actions et travaux

Les actions visant à réduire les teneurs en pesticides dans les cours d'eau :

- Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture
- Outil n°9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture
- Outil n°12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires

Les actions visant à l'amélioration de la qualité générale :

- Outil n°6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif
- Outil n°7 : amélioration des infrastructures d'assainissement non collectif
- Outil n°10 : suivi du programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage
- Outil n°11 : restauration du bocage
- Outil n°13 : amélioration du traitement des effluents industriels et artisanaux

### 5.3. La quantité et l'alimentation en eau potable

#### Les objectifs de débits

En ce qui concerne les débits des cours d'eau, la CLE a souhaité adopter des objectifs ambitieux en matière de débits d'étiage. Ces objectifs ont été calés en fonction des considérations suivantes :

- les objectifs préalablement fixés dans le SDAGE sur le Layon à Saint-Lambert-du-Lattay,
- les règles que s'est donnée la police de l'eau pour établir les restrictions et interdictions de prélèvements. Les DSA (Débits Seuils d'Alerte) ont été calés sur les seuils d'interdiction utilisés par la DDAF,
- les résultats des simulations réalisés en seconde phase pour évaluer l'impact d'un arrêt total des prélèvements en étiage.

Cours d'eau	Stations hydro-métriques	Surface de bassin versant (Km²)	Débit Objectif d'étiage (l/s)	Débit Seuil d'Alerte (l/s)
L'Aubance	Soulaines-sur-Aubance	172	4	34
Le Layon	St-Lambert-du-Lattay	920	87	184
L'Hyrôme	St-Lambert-du-Lattay	151	40	40

Tableau 4 : les objectifs de débits

En matière d'alimentation en eau potable, la part de la production locale par rapport à la consommation est d'environ 1%. La CLE souhaite que cette part soit portée à environ 20% à l'issue de la mise en œuvre du SAGE.

### Les préconisations et les mesures de gestion

L'amélioration des conditions de débit d'étiage est un des facteurs essentiels pour l'amélioration de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau. La CLE a donc élaboré plusieurs préconisations :

- la suppression de tous les prélèvements susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur les débits d'étiage,
- pour les plans d'eau existants, la CLE souhaite que soit recherché le maintien d'un débit minimum à l'aval, à raison de 0,1 L/s/Km² de bassin versant,
- la gestion des eaux pluviales et de ruissellement,
- la prise en compte des zones inondables par les collectivités locales dans leur choix de développement,
- le recensement des forages et puits existants pour quantifier l'importance des prélèvements.

### Les actions et travaux

Outil n°14 : suppression des prélèvements directs pour l'irrigation en période d'étiage

Outil n°15 : développement des ressources alternatives en eau potable

## 6. Les actions proposées par la CLE et leur priorité

Les actions proposées par la Commission Locale de l'Eau et les maîtres d'ouvrage du territoire sont regroupés au sein des différents outils décrits précédemment et dans le document « fiches actions » du SAGE Layon Aubance.

Le programme devrait commencer à l'automne 2006 et se terminer fin 2009. A l'issue de cette période, les Syndicats de Bassin auront débuté leur CRE « bassin » et les nouveaux projets nécessiteront un financement de la Région des Pays de la Loire, dans le cadre d'un deuxième CRBV.

### 6.1. Les milieux aquatiques et zones humides

#### Les maîtres d'ouvrage

Les principaux maîtres d'ouvrage sont les Syndicats de bassin du territoire du SAGE, la Communauté de Communes de la Région de Chemillé et la commune de Saint-Lézin.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Types	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
1	1	1. diversification morphologique et stabilisation du lit de l'Aubance amont	1	travaux	SIABA	5 000 €	2 000 €
	2	2. restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay à Grézillé	1	travaux	SIABA	22 000 €	8 800 €
	3	3. remise en eau de l'ancien lit à Pétigné et restauration d'une frayère à brochets	1	travaux	SIABA	50 000 €	20 000 €
	4	4. renaturation du bief de Denée	1	travaux	SIABA	229 000 €	91 600 €
	5	5. réhabilitation du Lit majeur du ruisseau des Jonchères	1	travaux	SIABA	68 628 €	27 451 €
	6	6. étude préalable à la mise en place d'un CRE bassin de l'Aubance	1	étude	SIABA	41 000 €	4 100 €
	7	7. modification d'un ouvrage sur le Rutord	1	travaux	CdC Région de Chemillé	8 196 €	3 278 €
	8	8. arrachage de la jussie sur le Layon aval	1	travaux	SMBL	30 360 €	12 144 €
2	9	1. réalisation d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée	1	travaux	CdC Région de Chemillé	42 000 €	14 700 €
	10	2. construction d'un pont à la Roche Jeanette	1	travaux	Commune de Chemillé	63 833 €	19 150 €
3	11	1. restauration d'une zone humide à Saint-Lézin	1	travaux	Commune de Saint-Lézin	8 390 €	3 356 €
	12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Elhier	1	travaux	SIABA	36 346 €	14 538 €

Tableau 5 : les actions « milieux aquatiques et zones humides »

## Les actions

L'amplification des actions de restauration et d'entretien a pour but de poursuivre les efforts de restauration d'une qualité physique des cours d'eau du bassin versant. Beaucoup de ces cours d'eau ayant subi des travaux à vocation hydraulique, les actions envisagées visent à restaurer un milieu parfois fortement altéré.

Ces actions visent également à participer indirectement à l'amélioration de la qualité de l'eau en favorisant une meilleure couverture végétale des cours d'eau et donc une moindre sensibilité au réchauffement et aux phénomènes d'eutrophisation (développement excessifs de végétaux).

Les actions proposées font suite à des programmes en cours ou terminés.

Les actions développées par le SIABA s'intègrent dans leur Contrat de Restauration et d'Entretien.

L'arrachage de la Jussie sur le Layon a été initié dans le CRE qui est maintenant terminé.

Quant à la restauration de la zone humide de Saint-Lézin, elle fait suite au programme de restauration des affluents de l'Hyrôme mené par la Communauté de Communes de la Région de Chemillé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire.

### 6.2. Qualité de l'eau

#### Les maîtres d'ouvrages

Sur le territoire du SAGE, la majorité des maîtres d'ouvrage sont des collectivités, mais les actions ciblant les professions viticole et agricole sont portées par la Fédération Viticole de l'Anjou et l'Université d'Angers.

#### Les actions

Une dynamique forte a déjà été impulsée par la résorption de « points noirs » qui affectaient particulièrement la qualité des cours d'eau : programme de gestion des effluents viticoles, renouvellement des principales stations d'épuration. Des actions importantes restent cependant à mettre en œuvre pour compléter ces premiers efforts significatifs et permettre d'en mesurer concrètement les effets.

Une des priorités fortes concernent les **produits phytosanitaires** qui présentent des concentrations importantes pendant de longues périodes dans les différents cours d'eau du territoire du SAGE. L'amélioration de la qualité sur ces paramètres concernent l'ensemble des usagers de pesticides : collectivités, agriculteurs, viticulteurs et particuliers.

Les sous-bassins de l'Hyrôme, du Layon moyen et de l'Aubance permettront de mesurer l'efficacité des différentes opérations engagées. En effet, une majorité des communes de ces territoires vont engager la réalisation de plans de désherbage communaux et acheter du matériel alternatif pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sur l'ensemble du territoire du SAGE, 27 communes sur 78 vont mener des opérations similaires.

Trois collectivités proposent également des projets dans le cadre d'un assainissement collectif innovant :

- la commune de Forges avec un système de filtres verticaux à rhizophytes,
- la commune de Saint-Georges-sur-Layon pour le traitement des boues par phyto-épuration (roselière),
- la commune de Chaudefonds-sur-Layon pour le même système.

Enfin, les deux Syndicats de Bassin souhaitent développer le réseau de suivi de la qualité de l'eau pour mesurer plus efficacement les effets des mesures mises en œuvre sur le territoire et répondre ainsi aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Type	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
6	13	1. construction à Forges d'une station de dépollution d'eaux usées ménagères	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Forges	99 200 €	39 680 €
	14	2. construction d'un bassin tampon et des lits à macrophytes à Saint-Georges/Layon	2	travaux	SMAEPA Saumur	51 400 €	20 560 €
	15	3. construction de lits à macrophytes à Chaudefonds-sur-Layon	2	travaux	Commune de Chaudefonds-sur-Layon	73 000 €	10 950 €
8	16	1. réalisation de plans de désherbage CdC Région de Chemillé	1	étude	CdC région de Chemillé	39 000 €	103 654 €
			1	acquisitions		188 461 €	15 600 €
	17	2. acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	1	acquisitions	CdC des Coteaux du Layon	33 900 €	18 645 €
	18	3. acquisition de matériels alternatifs de désherbage - Grézillé	1	acquisitions	Commune de Grézillé	2 800 €	1 540 €
	19	4. achat de désherbeurs thermiques et gestion du parc municipal - Murs-Erigné	1	acquisitions	Commune de Murs-Erigné	3 534 €	1 944 €
9	20	5. réalisation de plans de désherbage - Doué-la-Fontaine	1	étude	Commune de Doué-la-Fontaine	8 000 €	67 100 €
			1	acquisitions		122 000 €	3 200 €
9	21	1. modélisation des transferts de pesticides	1	étude	Université d'Angers	55 800 €	27 900 €
12	22	1. formation - action sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture-élevage	1	sensibilisation	SMBL	17 000 €	8 500 €
Suivi qualité de l'eau	23	1. extension du réseau sur le bassin du Layon	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SMBL	96 438 €	28 931 €
	24	2. extension du réseau sur le bassin de l'Aubance	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SIABA	34 918 €	10 475 €
	25	3. création d'un réseau de suivi des eaux souterraines	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SMBL	36 572 €	10 972 €

Tableau 6 : les actions « qualité de l'eau »

### 6.3. Quantité et alimentation en eau potable

#### Les maîtres d'ouvrage

Deux actions sont proposées par les communes de Murs-Erigné et Notre-Dame-d'Allençon sur le bassin de l'Aubance.

#### Les actions

De **forts étiages perturbent les milieux aquatiques** et imposent des interdictions de prélèvements dans les cours d'eau. Plusieurs usagers utilisent alors de l'eau potable pour satisfaire leurs besoins.

Afin de réserver l'eau potable à des usages prioritaires, les communes de Murs-Erigné et Notre-Dame-d'Allençon engagent des projets pour la récupération des eaux de pluie sur des bâtiments municipaux.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Type	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
Gestion quantitative de la ressource	26	1. mise en place de récupérateurs d'eau de pluie	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Murs-Erigné	30 000 €	9 000 €
	27	2. récupération des eaux de pluie	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Notre-Dame-d'Allençon	18 800 €	5 640 €

Tableau 7 : les actions « quantité et alimentation en eau potable »

## 6.4. Communication - animation

### Les maîtres d'ouvrage

Deux maîtres d'ouvrage proposent des actions de communication à destination du grand public et des acteurs professionnels : le Syndicat Mixte du Bassin du Layon et la commune de Murs-Erigné.

Cette thématique comprend également l'animation du Contrat Régional de Bassin Versant par l'Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance.

### Les actions

L'ensemble des actions développées précédemment intègre une composante d'animation et de communication forte. Le SAGE constitue un projet de territoire ; il ne sera réellement opérationnel qu'avec la participation active du plus grand nombre. La CLE a souhaité que cet effort d'animation touche **tous les habitants des bassins du Layon et de l'Aubance**. Il ne s'agit donc pas d'impliquer quelques acteurs dans le cadre de leurs fonctions (élus, professionnels, associatifs...) mais d'intégrer tout un chacun dans sa vie quotidienne.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Type	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
16	28	1. sensibilisation aux risques liées aux produits phytosanitaires	2	communication	SMBL	15 000 €	4 500 €
	29	2. création d'un site Internet sur le SAGE Layon Aubance et le SMBL	2	communication	SMBL	10 000 €	3 000 €
	30	3. sensibilisation du grand public - commune de Murs-Erigné	2	communication	Commune de Murs-Erigné	12 270 €	6 135 €
17	31	1. fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV	1	animation	SMBL - SIABA	240 000 €	96 000 €

Tableau 8 : les actions « communication - animation »

## 6.5. Calendrier et financement des actions par la Région des Pays de la Loire

Le montant total des projets s'élève à 1 792 846 euros. La participation demandée à la Région des Pays de la Loire s'élève à 715 044 euros à un taux moyen d'à peu près 40%.

Le tableau 11 de la page suivante présente l'ensemble des actions et leur coût.

## 7. Le suivi et la mise en œuvre des actions : le tableau de bord

### 7.1. Les actions « CRBV » en cours

Plusieurs maîtres d'ouvrage ont démarré leur projet en soumettant à la Région des Pays de la Loire une demande de dérogation. Le tableau suivant présente la liste des actions en cours ou pour lesquels le maître d'ouvrage a demandé une dérogation.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Type	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
3	11	1. restauration d'une zone humide à Saint-Lézin	1	travaux	Commune de Saint-Lézin	8 390 €	3 356 €
	12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier	1	travaux	SIABA	36 346 €	14 538 €
6	13	1. construction à Forges d'une station de dépollution d'eaux usées ménagères	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Forges	99 200 €	39 680 €
8	17	2. acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	1	acquisitions	CdC des Coteaux du Layon	33 900 €	8 645 €
	18	3. acquisition d'un matériel alternatif - commune de Grézillé	1	acquisition	Commune de Grézillé	2 800 €	1 540 €
	19	4. acquisition de matériels alternatifs - commune de Murs-Erigné	1	acquisition	Commune de Murs-Erigné	3 534 €	1 944 €
9	21	2. modélisation des transferts de pesticides	1	étude	Université d'Angers	55 800 €	27 900 €

Tableau 9 : les dérogations

## 7.2. Le tableau de bord

Afin de vérifier la pertinence des actions, il est important de pouvoir mesurer leurs effets sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'obligation de résultats impose la mise en place d'un tableau de bord pour dresser annuellement un bilan des actions mises en œuvre et leur avancement. A la fin du Contrat Régional de Bassin Versant, un bilan complet sera publié.

La CLE, en rédigeant le SAGE, a déjà proposé trois types d'indicateurs :

- Des **indicateurs d'état de la ressource**. Ces indicateurs constituent les indicateurs de résultats du SAGE car l'amélioration de la qualité biologique et physico-chimique des eaux est l'enjeu principal du projet.
- Des **indicateurs de suivi des activités humaines et des pressions exercées**. Il s'agit notamment de suivre les pressions de rejet et de prélèvement sur le bassin versant. Ce suivi permet également d'intégrer l'évolution du contexte économique du bassin versant dans l'évaluation du SAGE.
- Des **indicateurs de réponses ou de moyens** qui sont proposés dans les fiches actions et qui permettent de mesurer la mise en œuvre effective des actions.

Types d'indicateurs	Famille	Indicateurs proposés
Etats	Qualité physico-chimique des eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux paramètres :</li> <li>• Matière organique : DBO, COD</li> <li>• NH<sub>4</sub><sup>+</sup></li> <li>• P<sub>tot</sub></li> <li>• Pesticides</li> <li>• Suivi aux points nodaux associés aux principaux cours d'eau (Layon, Aubance, Jeu, Hyrôme, Lys)</li> </ul>
	Qualité biologique des cours d'eau	• Algues libres et fixées, macrophytes, invertébrés, poissons – sur les mêmes points
	Qualité des ressources souterraines en eau potable	• Suivi DDASS des eaux brutes
	Zones humides	• Surface et intérêts biologiques identifiés (espèces ou habitats rares ou menacés) –Etat fonctionnel
Pressions	Rejets domestiques	• Bilan de rejets nets : DBO <sub>5</sub> , NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> , P tot
	Rejets industriels	• Bilan de rejets nets : DBO <sub>5</sub> , NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> , P tot
	Usages de pesticides	• Bilan des quantités utilisées : collectivités, routes, viticulture et arboriculture, grandes cultures ... (résultats d'enquêtes)
	Pollutions diffuses agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression azotée organique et minérale</li> <li>• Pression phosphorée organique et minérale</li> <li>• Teneurs de sols en phosphore</li> <li>• Assolements et sols nus en hiver</li> </ul>
	Prélèvements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan des prélèvements par type de ressource</li> <li>• Impact sur les débits d'étiage des cours d'eau</li> </ul>
Réponses		• Indicateurs de moyens définis dans les actions (tableau suivant)

Tableau 10 : les indicateurs proposés par la CLE pour suivre la mise en œuvre du SAGE

Le tableau 12 récapitule pour chaque action les indicateurs de moyens.



	Outils	Fiches	Actions	2007			2008			2009			Coûts totaux	Subventions totales
				Coûts	Taux Région	Subventions Région	Coûts	Taux Région	Subventions Régions	Coûts	Taux Région	Subventions Région		
Milieux aquatiques et zones humides	1	1	1. diversification morphologique et stabilisation du lit de l'Aubance amont	5 000 €	40%	2 000 €						5 000 €	2 000 €	
		2	2. restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay à Grézillé	22 000 €	40%	8 800 €						22 000 €	8 800 €	
		3	3. remise en eau de l'ancien lit et restauration d'une frayère à brochets			- €	50 000 €	40%	20 000 €			50 000 €	20 000 €	
		4	4. renaturation du bief de Denée			- €			- €	229 000 €	40%	91 600 €	229 000 €	91 600 €
		5	5. réhabilitation du Lit majeur du ruisseau des Jonchères	25 000 €	40%	10 000 €	21 814 €	40%	8 726 €	21 814 €	40%	8 726 €	68 628 €	27 451 €
		6	6. étude préalable à la mise en place d'un CRE bassin de l'Aubance	41 000 €	10%	4 100 €			- €				41 000 €	4 100 €
		7	7. modification d'un ouvrage sur le Rutord	8 196 €	40%	3 278 €			- €			- €	8 196 €	3 278 €
		8	8. arrachage de la jussie sur le Layon aval	10 120 €	40%	4 048 €	10 120 €	40%	4 048 €	10 120 €	40%	4 048 €	30 360 €	12 144 €
	2	9	1. réalisation d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée			- €	42 000 €	35%	14 700 €			- €	42 000 €	14 700 €
		10	2. construction d'un pont à la Roche Jeannette			- €	63 833 €	30%	19 150 €			- €	63 833 €	19 150 €
	3	11	1. restauration d'une zone humide à Saint-Lézin	8 390 €	40%	3 356 €			- €			- €	8 390 €	3 356 €
		12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier	36 346 €	40%	14 538 €			- €			- €	36 346 €	14 538 €
Qualité de l'eau	6	13	1. construction à Forges d'une station de dépollution d'eaux usées ménagères	99 200 €	40%	39 680 €			- €			- €	99 200 €	39 680 €
		14	2. construction de lits à macrophytes à St-Georges-sur-Layon	51 400 €	40%	20 560 €							51 400 €	20 560 €
		15	3. construction de lits à macrophytes à Chaudfonds-sur-Layon	73 000 €	15%	10 950 €			- €				73 000 €	10 950 €
	8	16	1. réalisation de plans de désherbage CdC Région de Chemillé	8 225 €	55%	4 524 €	106 238 €	55%	58 431 €	73 998 €	55%	40 699 €	188 461 €	103 654 €
				13 600 €	40%	5 440 €	12 700 €	40%	5 080 €	12 700 €	40%	5 080 €	39 000 €	15 600 €
		17	2. acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	33 900 €	55%	18 645 €			- €				33 900 €	18 645 €
		18	3. acquisition de matériels alternatifs de désherbage - Grézillé	2 800 €	55%	1 540 €			- €			- €	2 800 €	1 540 €
		19	4. acquisition de matériels alternatifs et gestion du parc municipal - Murs-Erigné	1 178 €	55%	648 €	1 178 €	55%	648 €	1 178 €	55%	648 €	3 534 €	1 944 €
	20	5. réalisation de plans de désherbage - Doué-la-Fontaine		55%	- €	12 000 €	55%	6 600 €	110 000 €	55%	60 500 €	122 000 €	67 100 €	
			7 000 €	40%	2 800 €	500 €	40%	200 €	500 €	40%	200 €	8 000 €	3 200 €	
	9	21	2. modélisation des transferts de pesticides	29 150 €	50%	14 575 €	26 000 €	50%	13 000 €	650 €	50%	325 €	55 800 €	27 900 €
	12	22	1. formation sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture-élevage	7 500 €	50%	3 750 €	4 750 €	50%	2 375 €	4 750 €	50%	2 375 €	17 000 €	8 500 €
	Suivi qualité de l'eau	23	1. extension du réseau sur le bassin du Layon	48 219 €	30%	14 466 €	- €	30%	- €	48 219 €	30%	14 466 €	96 438 €	28 931 €
				17 459 €	30%	5 238 €		30%	- €	17 459 €	30%	5 238 €	34 918 €	10 475 €
				18 286 €	30%	5 486 €		30%	- €	18 286 €	30%	5 486 €	36 572 €	10 972 €
Quantité et AEP	Gestion quantitative	26	1. mise en place de récupérateurs d'eau de pluie				30 000 €	30%	9 000 €			30 000 €	9 000 €	
		27	2. récupération des eaux de pluie				18 800 €	30%	5 640 €			18 800 €	5 640 €	
Communication / animation	16	28	1. sensibilisation aux risques liées aux produits phytosanitaires			- €	15 000 €	30%	4 500 €			- €	15 000 €	4 500 €
		29	2. création d'un site internet sur le SAGE Layon Aubance et le SMLB	10 000 €	30%	3 000 €			- €			- €	10 000 €	3 000 €
		30	3. sensibilisation du grand public - commune de Murs-Erigné	4 090 €	50%	2 045 €	4 090 €	50%	2 045 €	4 090 €	50%	2 045 €	12 270 €	6 135 €
	17	31	1. fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV	80 000 €	40%	32 000 €	80 000 €	40%	32 000 €	80 000 €	40%	32 000 €	240 000 €	96 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>661 059 €</b>		<b>235 467 €</b>	<b>499 023 €</b>		<b>206 142 €</b>	<b>632 764 €</b>		<b>273 435 €</b>	<b>1 792 846 €</b>	<b>715 044 €</b>
												<b>Taux moyen</b>	<b>40%</b>	

Tableau 11 : les actions et leurs coûts

Outils	Fiches	Actions	Indicateurs d'actions	Indicateurs de résultats
1	1 à 5 et 7	1, 2, 3, 4, 5 et 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs biologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>IBGN tous les 2 ans</li> <li>IPR tous les 3 ans sur les points de suivi du CSP</li> </ul> </li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
	6	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du CRE</li> </ul>
	8	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Linéaire et surface de cours d'eau traités</li> <li>Quantité de jussie arrachée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi du développement à n+1, n+2, n+3</li> <li>Indicateur biologique : <ul style="list-style-type: none"> <li>IBGN tous les 2 ans</li> </ul> </li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
2	9, 10	1, 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température</li> <li>Indicateurs biologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>IBGN tous les 2 ans</li> <li>IPR tous les 3 ans sur les points de suivi du CSP</li> </ul> </li> </ul>
3	11, 12	1, 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux</li> <li>Plan de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs de biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> <li>IBGN tous les 2 ans</li> <li>Inventaires faunistique (insectes...) et floristique tous les 2 ou 3 ans</li> </ul> </li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
6	13, 14, 15	1, 2, 3,	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49</li> <li>Données sur le fonctionnement (taux de remplissage des bassins lits à macrophytes...)</li> </ul>
8	16, 18 et 20	1 et 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des plans de désherbage</li> <li>Réalisation des acquisitions</li> <li>Nombre d'actions de communication réalisées, nombre de personnes impliquées...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> </ul>
	17	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'acquisition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> </ul>
	19	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des acquisitions</li> <li>Fiche d'évaluation de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Aspect du parc municipal</li> </ul>

Outils	Fiches	Actions	Indicateurs d'actions	Indicateurs de résultats
9	21	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de l'étude</li> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Evolution globale des pratiques de désherbage (enquêtes)</li> </ul>
12	22	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de journées d'animation</li> <li>Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Evolution globale des pratiques de désherbage (enquêtes)</li> </ul>
Suivi qualité des eaux	23, 24 et 25	1, 2 et 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du réseau de mesures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de mesures, fréquences</li> </ul>
Gestion quantitative de la ressource en eau	26 et 27	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation de la quantité d'eau économisée</li> </ul>
16	28	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
	29	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de connexions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
	30	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
17	31	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des moyens d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avis des acteurs sur le fonctionnement</li> <li>Qualité des outils de gestion (tableau de bord)</li> </ul>

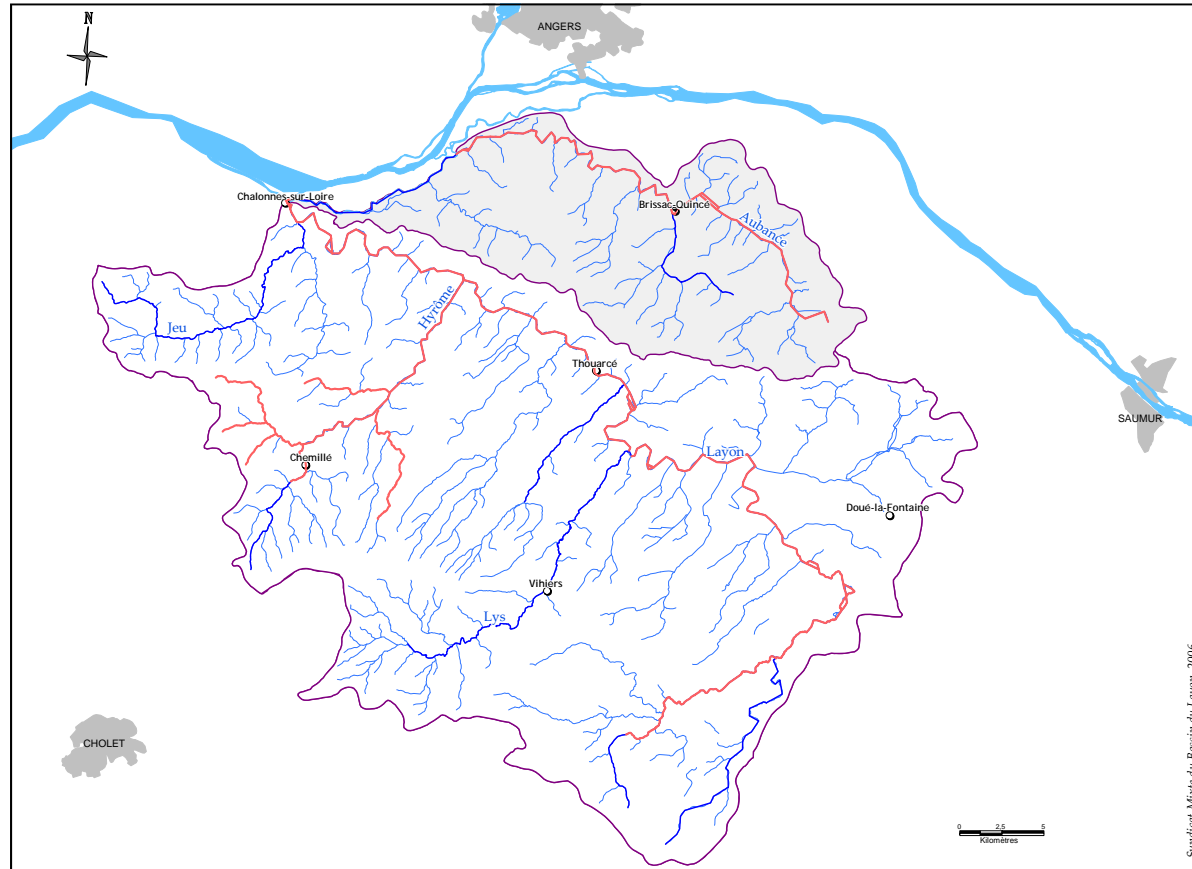
Tableau 12 : les indicateurs de suivi et de résultats des actions proposées par la CLE

## 8. Les programmes et actions en cours sur les bassins du Layon et de l'Aubance

### 8.1. Les milieux aquatiques et zones humides

A la fin des années 90, les trois syndicats de rivière du territoire ont signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des Contrats de Restauration et Entretien des cours d'eau dont ils avaient la gestion. Deux CRE sur les trois sont terminés, ceux du Layon et de l'Hyrôme. Les syndicats de bassin concernés dressent actuellement un bilan des actions réalisées.

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé qui gère les affluents de l'Hyrôme en tête de bassin mène, en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire et le Carrefour des Mauges, un **programme de restauration des cours d'eau** qui se terminera au cours du Contrat Régional de Bassin Versant.

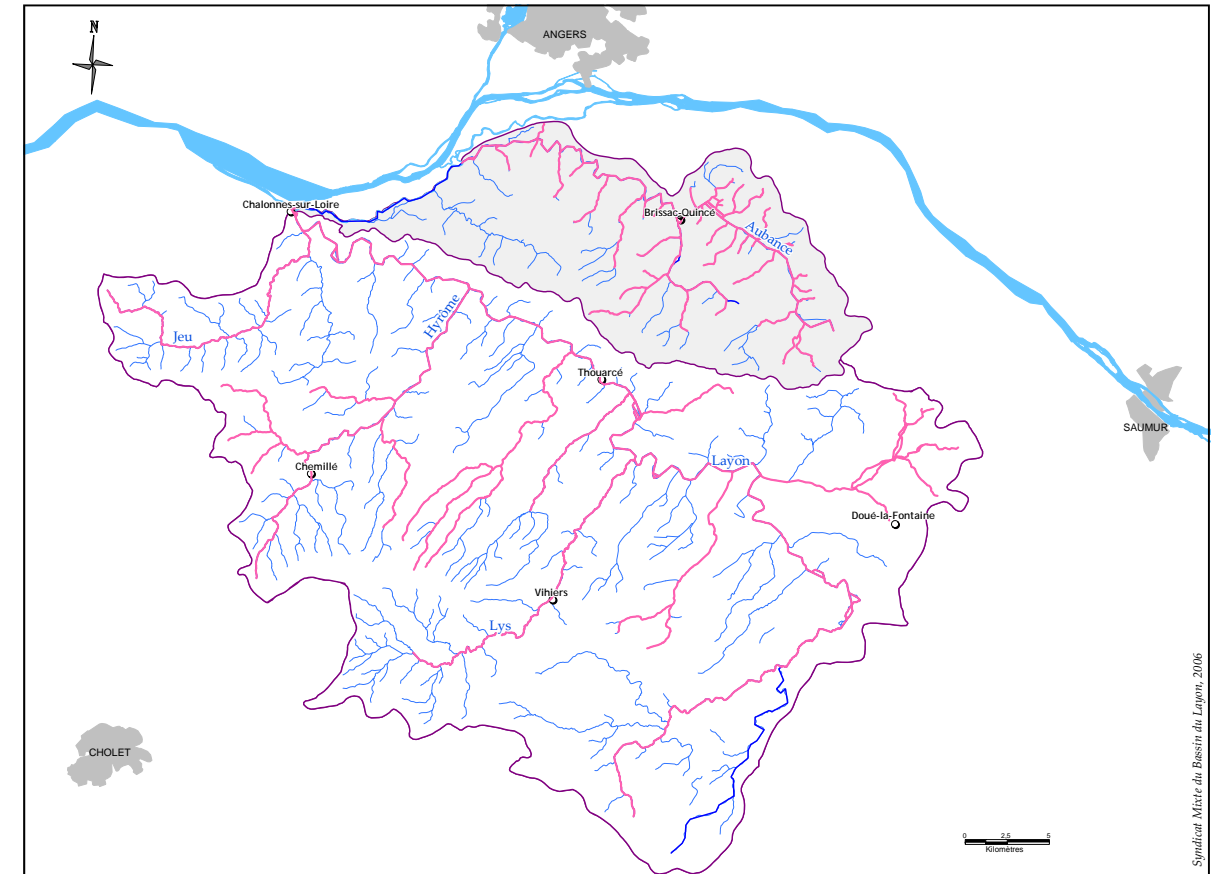


Carte 4 : les CRE et programmes de restauration des cours d'eau terminés ou en cours

Le Syndicat Mixte du Bassin du Layon a engagé une nouvelle étude préalable à un **Contrat de Restauration et d'Entretien à l'échelle du bassin versant** sur les cours d'eau suivants :

- le Layon,
- l'Hyrôme
- le Lys,
- le Jeu,
- le Douet,
- le Javoineau,
- la Vilaine,
- l'Arcison,
- le Livier.

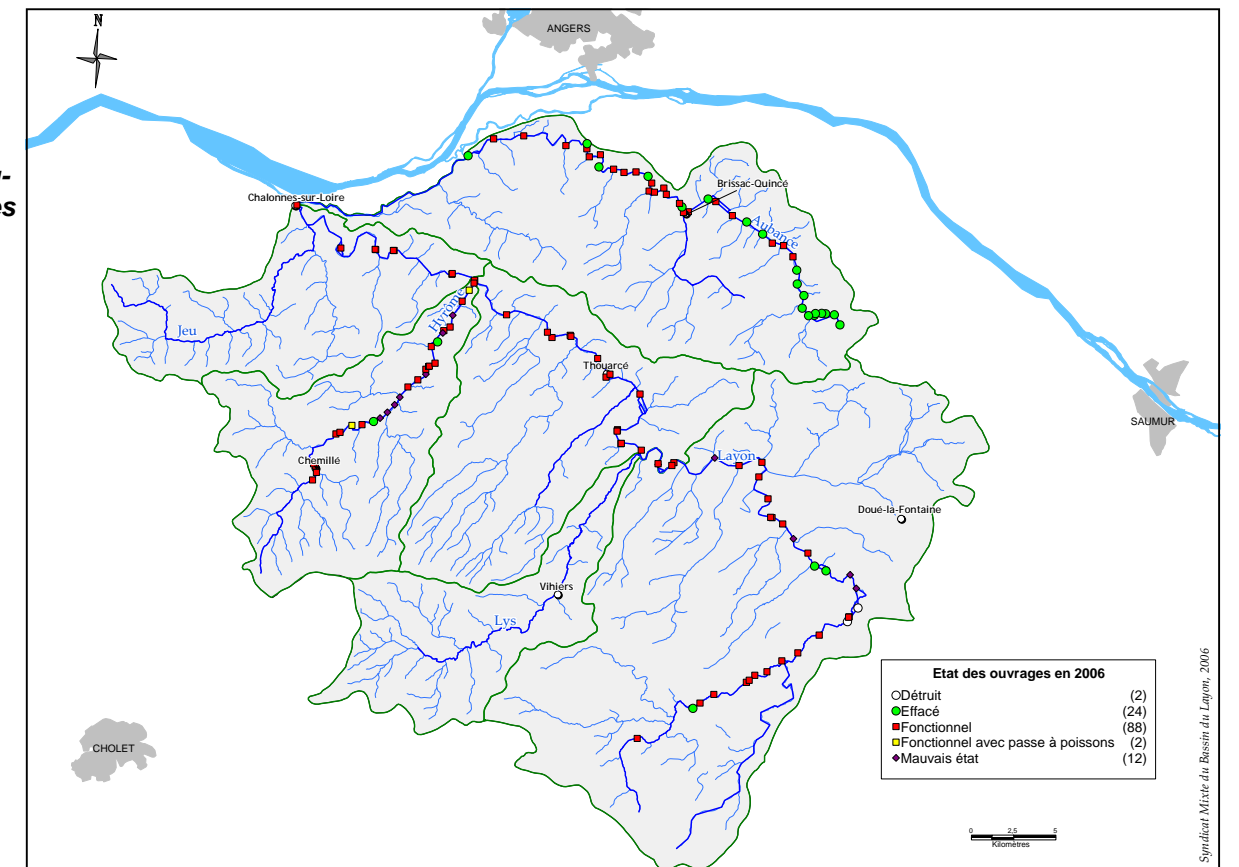
Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance entre dans sa dernière année de programmation de travaux et envisage également la réalisation d'une étude préalable à la signature d'un CRE bassin versant.



Carte 5 : les cours d'eau concernés par les prochains CRE « Bassins du Layon et de l'Aubance »

Le SMBL et le SIABA mènent des expérimentations pour accompagner la suppression des ouvrages hydrauliques sur les principaux cours d'eau (destruction et effacement d'ouvrages). Actuellement peu de données sont disponibles sur les autres rivières. Les études préalables aux prochains CRE permettront le recueil des informations. Sur la carte 5, seuls les ouvrages de l'Aubance, de l'Hyrôme et du Layon, sont connus et localisés.

Carte 6 : l'état des ouvrages en 2006 sur les principaux cours d'eau







# SOMMAIRE

## Milieux aquatiques et zones humides

### **Outil n° 1 : restauration et entretien des cours d'eau**

- Fiche 1 Action 1 : diversification morphologique et aménagement du lit de l'Aubance amont - commune de Louerre
- Fiche 2 Action 2 : restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay - commune de Grézillé
- Fiche 3 Action 3 : remise en eau de l'ancien lit de l'Aubance à Pétigné et aménagement d'une frayère à Brochet - commune de Soullaines-sur-Aubance
- Fiche 4 Action 4 : renaturation du bief aval de l'Aubance - commune de Denée
- Fiche 5 Action 5 : restauration du lit majeur du ruisseau des Jonchères, affluent de l'Aubance - commune de Mozé-sur-Louet
- Fiche 6 Action 6 : étude préalable à la mise en place d'un contrat restauration et entretien sur le bassin de l'Aubance
- Fiche 7 Action 7 : effacement d'un ouvrage sur le Rutord et aménagement du lit mineur - Commune de Chanzeaux - Chemillé
- Fiche 8 Action 8 : arrachage de la Jussie sur le Layon aval - commune de Chalonnes-sur-Loire

### **Outil n° 2 : devenir et gestion des ouvrages hydrauliques**

- Fiche 9 Action 1 : mise en place d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée - commune de Chemillé
- Fiche 10 Action 2 : destruction d'un gué en béton et construction d'un pont à Chemillé au lieu-dit la Roche-Jeannette

### **Outil n° 3 : recensement et valorisation des zones humides**

- Fiche 11 Action 1 : restauration de la zone humide du Pré de l'Etang - commune de Saint-Lézin
- Fiche 12 Action 2 : réhabilitation du lit majeur de l'Aubance entre la Chaussée Albert et le Pont des Buttes - Commune de Charcé-Saint-Ellier

## Qualité de l'eau

### **Outil n° 6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif**

- Fiche 13 Action 1 : construction à Forges d'une station de dépollution de 150 E.H.
- Fiche 14 Action 2 : construction d'un bassin tampon et de lits à macrophytes à Saint-Georges-sur-Layon
- Fiche 15 Action 3 : construction de lits à macrophytes à Chaudefonds-sur-Layon

### **Outil n° 8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture**

- Fiche 16 Action 1 : réalisation de plans de désherbage et acquisition de matériels alternatifs CdC Région de Chemillé
- Fiche 17 Action 2 : acquisition de matériels alternatifs de désherbage CdC des Coteaux du Layon
- Fiche 18 Action 3 : acquisition de matériels alternatifs de désherbage à Grézillé
- Fiche 19 Action 4 : achat de désherbeurs thermiques et amélioration de la gestion du parc Saint-Pierre à Murs-Erigné
- Fiche 20 Action 5 : réalisation de plans de désherbage et acquisition de matériels alternatifs - commune de Doué-la-Fontaine

### **Outil n° 9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture**

- Fiche 21 Action 1 : modélisation des transferts de pesticides dans un bassin versant viticole - Université d'Angers

### **Outil n° 12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires**

- Fiche 22 Action 1 : formation - action sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture - élevage
- Suivi de la qualité des eaux**
- Fiche 23 Action 1 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles sur le bassin du Layon
- Fiche 24 Action 2 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles sur le bassin de l'Aubance
- Fiche 25 Action 3 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines

## Quantité et alimentation en eau potable

### **Gestion quantitative de la ressource**

- Fiche 26 Action 1 : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie - Murs-Erigné
- Fiche 27 Action 2 : récupération des eaux de pluie - Notre-Dame-d'Allençon

## Animation - Communication

### **Outil n° 16 : actions de communication destinées aux particuliers**

- Fiche 28 Action 1 : sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Fiche 29 Action 2 : création d'un site Internet
- Fiche 30 Action 3 : sensibilisation du grand public - commune de Murs-Erigné

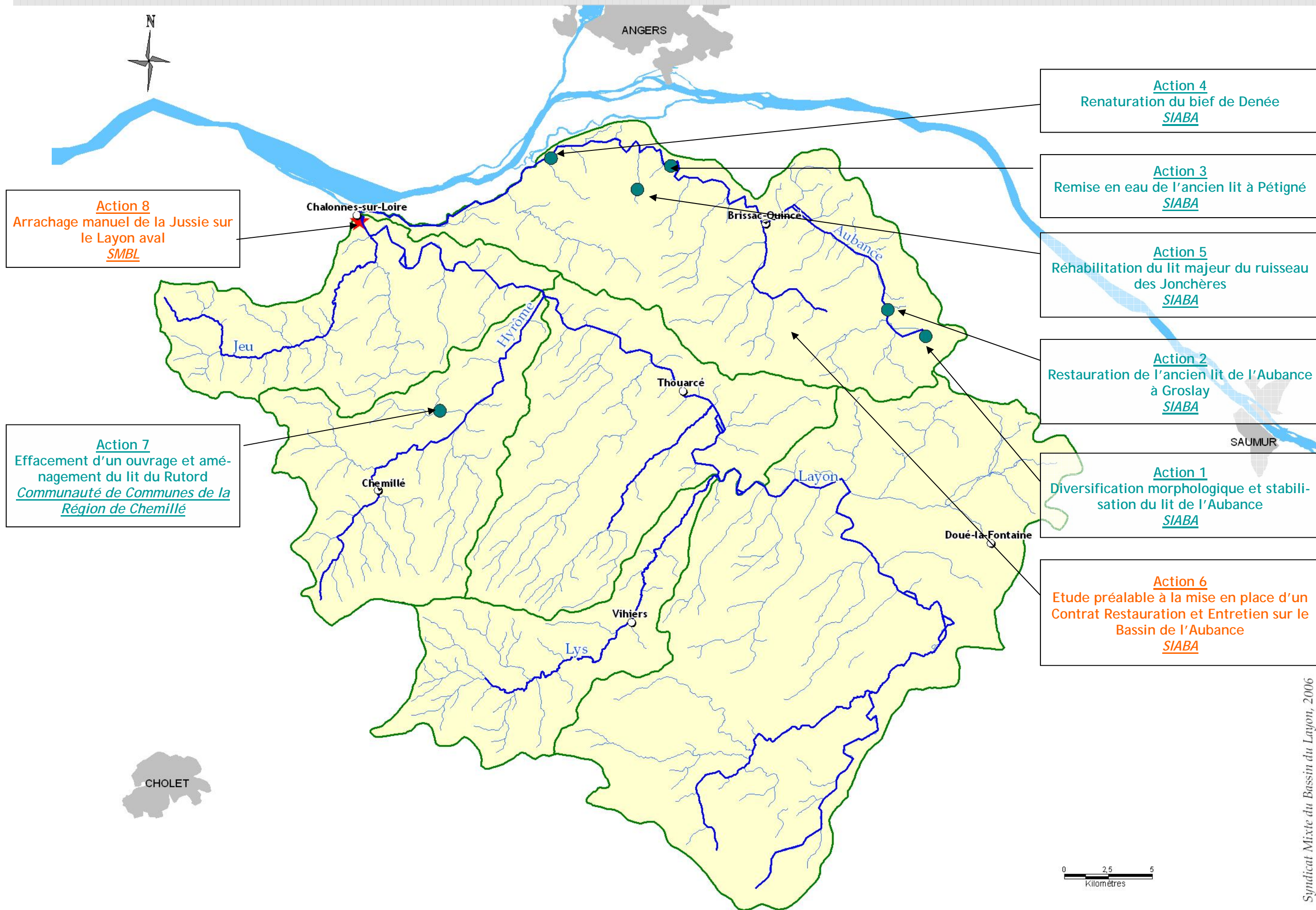
### **Outil n° 17 : moyens d'animation du SAGE et du CRBV**

- Fiche 31 Action 1 : fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV



# MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES

# OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU



# FICHE 1

## OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

### ACTION 1 : DIVERSIFICATION MORPHOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DU LIT DE L'AUBANCE AMONT - COMMUNE DE LOUERRE

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

#### Description

Les cours d'eau du bassin de l'Aubance ont été recalibrés. Leur diversité morphologique s'est simplifiée.  
L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour restaurer le patrimoine biologique.  
Un CRE est mis en œuvre sur la rivière Aubance afin de mener un programme de restauration cohérent.

L'objectif de l'action proposée est de diversifier le lit de l'Aubance en aval de la station de lagunage de Louerre jusqu'au lieu-dit La Dronière, en procédant à l'installation de radiers et de blocs habitats.

Ce projet a été élaboré en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire.



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Fourniture des matériaux	3 500		
Aménagement du lit	1 500		
<b>TOTAL HT</b>	<b>5 000</b>		

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	1 000
Agence de l'Eau	-	-
Fédération de Pêche	10%	500
Conseil Général	30%	1 500
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>2 000</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>5 000</b>

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007  
Fin des travaux : octobre 2007

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)



## FICHE 2

### OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 2 : RESTAURATION DE L'ANCIEN LIT DE L'AUBANCE A GROSLAY - COMMUNE DE GREZILLE

##### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

##### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

##### Description

Les cours d'eau du bassin de l'Aubance ont été recalibrés. Leur diversité morphologique s'est simplifiée. L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour restaurer le patrimoine biologique.

Le SIABA a mis en place un CRE afin de mener un programme de restauration cohérent.

Cette action, élaborée en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, vise à remettre en eau l'ancien lit de l'Aubance avec la restauration des habitats et le contournement du barrage de la planche en utilisant le bras de Groslay.

Les travaux menés seront :

- la restauration de la végétation des berges avec ouverture du lit mineur,
- la restauration de l'ancien lit mineur,
- l'installation d'un micro-seuil en enrochement pour orienter les écoulements vers l'ancien lit,
- la mise en place d'une passerelle et les plantations.



##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

###### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Restauration de la végétation	5 000		
Restauration du lit mineur	5 000		
Installation du micro-seuil	2 000		
Passerelles, plantations	10 000		
<b>TOTAL HT</b>	<b>22 000</b>		

###### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	4 400
Agence de l'Eau	-	-
Fédération de Pêche	10%	2 200
Conseil Général	30%	6 600
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>8 800</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>22 000</b>

##### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007  
Fin des travaux : novembre 2007

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

# FICHE 3

## OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

### ACTION 3 : REMISE EN EAU DE L'ANCIEN LIT DE L'AUBANCE A PETIGNE ET AMENAGEMENT D'UNE FRAYERE A BROCHET - COMMUNE DE SOULAINES-SUR-AUBANCE

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

#### Description

L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2015. Le contournement d'un ouvrage et la remise en eau d'un ancien lit aux habitats diversifiés répondent à l'enjeu.

L'action a été élaborée avec la collaboration de la Fédération de Pêche de Maine et Loire et a pour objectif de remettre en eau l'ancien lit de l'Aubance au lieu-dit de Pétigné. Cet aménagement permettra le contournement du barrage de Pétigné et d'aménager une frayère à brochet à la Véronière pour restaurer la population en déclin.

Les travaux menés seront :

- restauration de la végétation des berges avec ouverture de l'ancien lit,
- rétablissement des connexions entre l'ancien lit et l'Aubance,
- installation d'un micro-seuil en enrochement pour orienter les écoulements vers l'ancien lit,
- restauration des habitats
- installation de 2 ouvrages de franchissement pour le passage et l'entretien du site.



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Restauration de la végétation		10 000	
Restauration des connexions (terrassment)		20 000	
Installation du micro-seuil, restauration des habitats		10 000	
Installation de 2 ouvrages de franchissements		10 000	
<b>TOTAL HT</b>		<b>50 000</b>	

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	10 000
Agence de l'Eau	-	-
Fédération de Pêche	10%	5 000
Conseil Général	30%	15 000
Conseil Régional	40%	20 000
<b>TOTAL HT</b>		<b>50 000</b>

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2008  
Fin des travaux : novembre 2008

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)



# FICHE 4

## OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

### ACTION 4 : RENATURATION DU BIEF AVAL DE L'AUBANCE - COMMUNE DE DENEÉ

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

#### Description

Cette action, élaborée en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, vise à restaurer le bief de Deneé, c'est-à-dire le tronçon de 2 Km de l'Aubance situé entre l'ouvrage hydraulique de Mozé-sur-Louet et sa confluence avec le Louet (bras de la Loire), ce tronçon est aujourd'hui profondément banalisé mais le tracé s'inscrit entièrement dans un espace naturel de grande valeur patrimoniale d'un point de vue floristique et faunistique, classé en Z.N.I.E.F.F. de type 1 « Prairies de Saint Jean de la Croix, Roche de Mur et Deneé » (superficie de 1296 ha).

La renaturation du bief a pour objectif la diversification physique et écologique du tronçon et la restauration des connexions entre l'Aubance et l'hydrosystème ligérien.

Les travaux menés seront :

- travaux préliminaires consistant en la préparation du chantier, l'enlèvement des clôtures et la réalisation de la topométrie,
- retalutage des berges sur 4 Km et restauration de la végétation des berges,
- enlèvement de l'ouvrage hydraulique,
- plantations d'arbres et d'hélophytes,
- installation de micro-seuils pour diversifier les habitats.



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Travaux préliminaires			12 000
Retalutage, destruction de l'ouvrage, restauration de la végétation			77 000
Fourniture des matériaux et des végétaux			40 940
Travaux de plantations et micro-seuils			79 060
Garantie et imprévus			20 000
<b>TOTAL HT</b>			<b>229 000</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	45 800
Agence de l'Eau	20%	45 800
Fédération de Pêche	-	-
Conseil Général	20%	45 800
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>91 600</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>229 000</b>

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2009

Fin des travaux : novembre 2009

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

## FICHE 5

### OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 5 : RESTAURATION DU LIT MAJEUR DU RUISSEAU DES JONCHERES, AFFLUENT DE L'AUBANCE - COMMUNE DE MOZE-SUR-LOUET

##### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

##### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

##### Description

Le ruisseau des Jonchères est un affluent de rive gauche de l'Aubance, d'une longueur de 4 Km. Principalement situé sur la commune de Mozé-sur-Louet, l'entretien des berges du ruisseau a été abandonné pendant de nombreuses années.

Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de restauration des affluents de l'Aubance, au travers du prochain CRE, le SIABA souhaite profiter de la volonté des élus communaux pour mener un premier projet de restauration un affluent.

Afin de restaurer le patrimoine biologique et d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau, la commune a sollicité le SIABA pour mettre en place un programme de :

- restauration de la végétation des berges avec ouverture du lit mineur,
- restauration du lit majeur et des zones humides associées.

##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

###### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Restauration de la végétation et enlèvement des encombres	10 000	7 814	7 814
Restauration des zones humides associées au ruisseau	15 000	14 000	14 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>25 000</b>	<b>21 814</b>	<b>21 814</b>

###### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	13 726
Agence de l'Eau	20%	13 726
Fédération de Pêche	-	-
Conseil Général	30%	20 588
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>20 588</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>68 628</b>

##### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007  
Fin des travaux : novembre 2009

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

## FICHE 6

### OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 6 : ETUDE PREALABLE A LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT RESTAURATION ET ENTRETIEN SUR LE BASSIN DE L'AUBANCE

##### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

##### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

##### Description

L'extension des travaux de restauration et d'entretien passe par la réalisation d'une étude préalable sur l'ensemble des principaux cours d'eaux dressant :

- le bilan des travaux réalisés lors du précédent CRE,
- le diagnostic de l'état des cours d'eau,
- la mise en place d'une base de données sous SIG,
- la concertation autour des enjeux identifiés.

Et proposant :

- une programmation hiérarchisée des travaux sur 5 ans,
- la mise en place de maîtrises d'ouvrage cohérentes et pérennes à l'échelle du bassin versant.

Les affluents de l'Aubance seront également intégrés à l'étude et des travaux de restauration seront prévus.

##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

###### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Bilan du CRE Aubance	6 500		
Diagnostic Aubance et affluents	27 000		
Montage dossier CRE / fichiers riverains	4 000		
Assistance consultation, appel d'offres	3 500		
<b>TOTAL HT</b>	<b>41 000</b>		

###### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	8 200
Agence de l'Eau	40%	16 400
Fédération de Pêche	-	-
Conseil Général	30%	12 300
<b>Conseil Régional</b>	<b>10%</b>	<b>4 100</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>41 000</b>

##### Calendrier

Début de l'étude : début 2007  
Fin de l'étude : fin 2007

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Mise en œuvre de l'étude

Indicateurs de résultats :

- Mise en œuvre du CRE

# FICHE 7

## OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

### ACTION 7 : EFFACEMENT D'UN OUVRAGE SUR LE RUTORD, AMENAGEMENT DU LIT - COMMUNES DE CHANZEAUX - CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

#### Description

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire a mené un programme de restauration des affluents de l'Hyrôme sur la tête de bassin. Les ruisseaux concernés étaient : la Petite Aubance, le Palluau, la Guerche, les Blottières et le Rutord.

Cette action, dans la suite logique du programme effectué à l'amont et à l'aval de ce site, a pour objectif de démolir l'ouvrage existant et de le remplacer par une succession de buse de section carrée avec une section de 1m<sup>2</sup> pour améliorer la circulation piscicole.

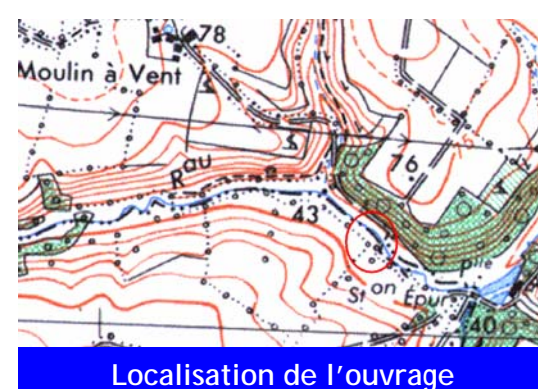
Les autorisations de travaux ont été délivrés pour trois ans par les propriétaires riverains.



Vue aval



Vue amont



Localisation de l'ouvrage

#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de la Région de Chemillé  
5, rue de l'Arzillé  
49120 CHEMILLE

M. Jean-Pierre BODY, Vice-Président de la Communauté de Communes

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Aménagement d'accès, fourniture et pose des buses de section carrée	8 196		
<b>TOTAL HT</b>	<b>8 196</b>		

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
CdC Région de Chemillé	30%	2 459
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	2 459
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>3 278</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>8 196</b>

#### Calendrier

Début des travaux : novembre 2007  
Fin des travaux : novembre 2007

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)



# FICHE 8

## OUTIL N° 1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

### ACTION 8 : ARRACHAGE DE LA JUSSIE SUR LE LAYON AVAL - COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau

#### Description

L'action a pour objectif de limiter l'expansion de la Jussie sur le Layon. Actuellement, sa présence n'est constatée que sur la partie aval à Chalonnnes-sur-Loire et Chaudfondes-sur-Layon.

Sa présence sur le Layon entrave la pratique de la pêche de loisir et accélère l'envasement du plan d'eau de Chalonnnes-sur-Loire à la confluence du Layon et de la Loire. Son implantation au centre de la zone humide de l'Onglée (site NATURA 2000, classé en ZICO) représente un risque de diminution de la biodiversité et la disparition des pâtures et des frayères à brochets.

Il est donc procédé à un arrachage manuel de la Jussie. Le produit de l'arrachage est exporté et transformé en compost déchet vert.

Un programme de plantation sur les berges du Layon aval a également été mené par le Syndicat Mixte à partir de décembre 2005 pour limiter l'éclaircissement du cours d'eau favorable au développement de la Jussie. Ce programme sera menée à une échelle supérieure avec le prochain CRE.



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du SMBL  
M. Bastien MARTIN, technicien du SMBL

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Arrachage manuel	9 000	9 000	9 000
Transport en camion benne (8 tonnes)	800	800	800
Elimination par Loire Compost Environnement	320	320	320
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 120</b>	<b>10 120</b>	<b>10 120</b>

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	30%	9 108
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	9 108
Conseil Régional	40%	12 144
<b>TOTAL HT</b>		<b>30 360</b>

#### Calendrier

1ère année : juin 2007 - juillet 2007  
2ème année : juin 2008 - juillet 2008  
3ème année : juin 2009 - juillet 2009

#### Evaluation

##### Indicateurs d'actions :

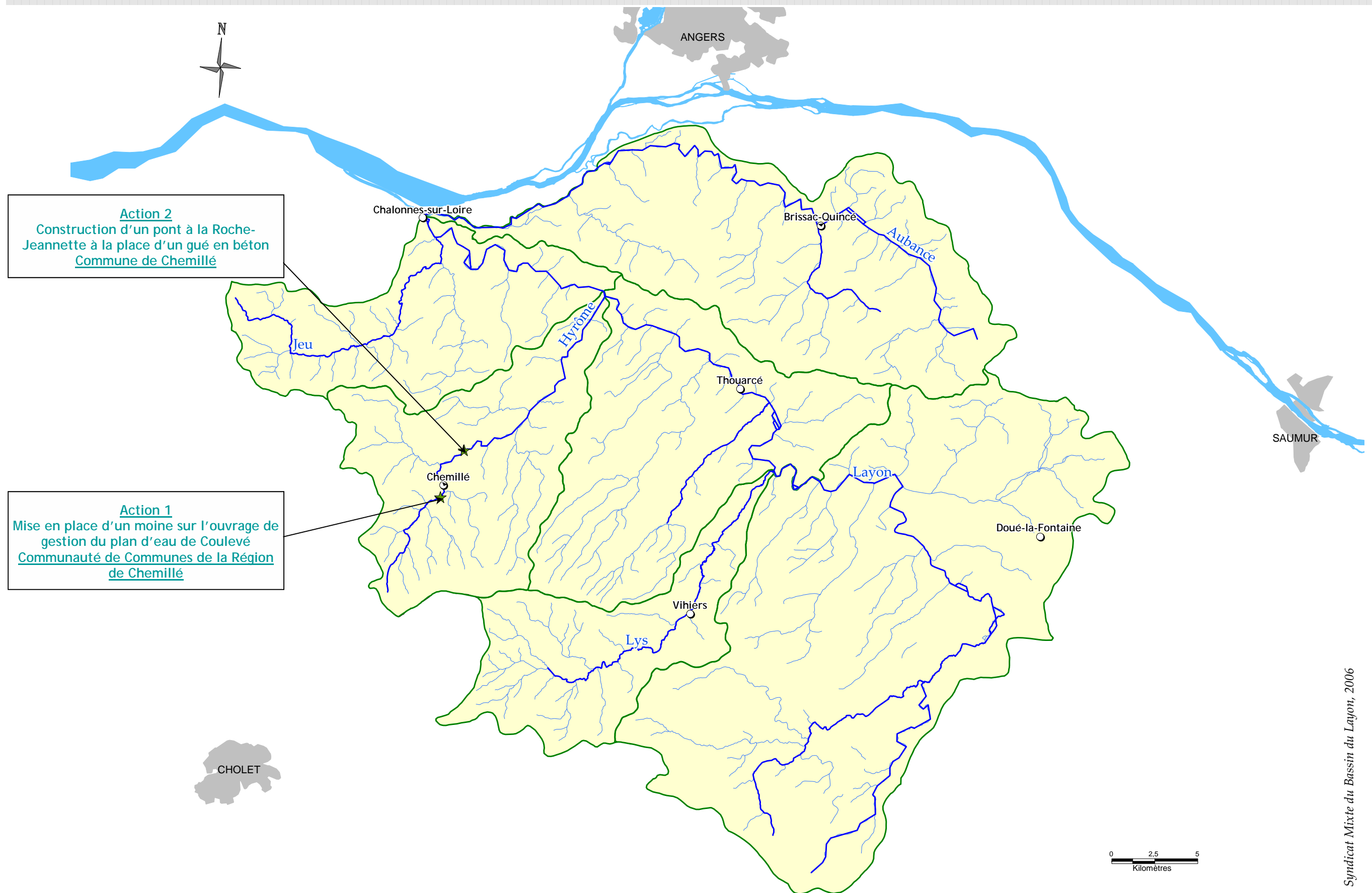
- Linéaire et surface de cours d'eau traités
- Quantité de jussie arrachée

##### Indicateurs de résultats :

- Suivi du développement à n+1, n+2, n+3
- Indicateurs biologiques (invertébrés...)



## OUTIL N° 2 : DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES



# FICHE 9

## OUTIL N° 2 : DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

### ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UN MOINE SUR L'OUVRAGE DE GESTION DU PLAN D'EAU DE COULEVE - COMMUNE DE CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

- Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau, restauration des potentialités biologiques

#### Description

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Hyrôme a adopté les objectifs et les actions du nouveau CRE sur l'ensemble du bassin. L'une des actions proposées pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE est la pose d'un moine afin d'éviter un relargage d'eau à température élevée.

Le plan d'eau de Coulevé long de 800 m est situé à l'amont de Chemillé sur le cours de l'Hyrôme. C'est un plan d'eau dont les usages principaux sont les loisirs : pêche, baignade et camping.

Actuellement, l'étang ne se vide que par surverse au-dessus de l'ouvrage de retenue. La pose d'un moine permettra une meilleure gestion quantitative et favorisera les potentialités biologiques de l'Hyrôme par un abaissement de la température de ses eaux. En effet, seules les eaux froides du plan d'eau seront libérées en période d'étiage.

Cette diminution de la température limitera l'eutrophisation de la rivière et appuiera les efforts déjà réalisés pour la réintroduction de la truite, via la restauration des frayères sur les affluents proches du site, l'année dernière.

Une étude sur la faisabilité de la réalisation d'une

passerelle à poissons sera réalisé en préalable.

La Fédération de Pêche de Maine et Loire et le Conseil Supérieur de la Pêche estiment que le rapport coût-avantage d'une telle opération est défavorable. L'amélioration des potentialités biologique de l'Hyrôme amont, suite à la construction d'une passerelle à poissons sur l'ouvrage, serait faible.

Un projet de curage du plan d'eau est en cours de réflexion par la collectivité et la pose de ce moine sera réalisé dans le même temps.



Chaussée de Coulevé

#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de la Région de Chemillé  
5, rue de l'Arzillé  
49120 CHEMILLE

M. Jean-Pierre BODY, Vice-Président de la Communauté de Communes

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Réalisation d'une étude d'impact	10 000		
Réalisation d'une enquête publique	2 200		
Fourniture et pose du moine	29 800		
<b>TOTAL HT</b>	<b>42 000</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
CdC Région de Chemillé	35%	14 700
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	12 600
<b>Conseil Régional</b>	<b>35%</b>	<b>14 700</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>42 000</b>

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007

Fin des travaux : octobre 2007

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation de l'étude
- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés...)
- Température

# FICHE 10

## OUTIL N° 2 : DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

### ACTION 2 : DESTRUCTION D'UN GUE EN BETON ET CONSTRUCTION D'UN PONT A CHEMILLE AU LIEU-DIT LA ROCHE-JEANNETTE - COMMUNE DE CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

- Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau, restauration des potentialités biologiques

#### Description

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Hyrôme a adopté les objectifs et les actions du nouveau CRE sur l'ensemble du bassin. L'une des actions proposées pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE est l'effacement du gué de la Roche-Jeannette et l'aménagement d'un pont.

La ville de Chemillé envisage donc la destruction du gué et la construction d'un ouvrage permettant de franchir l'Hyrôme à la Roche-Jeannette pour assurer le passage des véhicules et des piétons sur une voie communale tout en permettant un meilleur écoulement des eaux de la rivière.

Actuellement l'ouvrage existant est constitué de 4 buses recouvertes de béton, celui-ci n'assure pas un écoulement des eaux suffisant en cas d'évènements pluvieux importants et perturbe la circulation piscicole.

La section du passage de l'eau, une fois les travaux réalisés, sera de 6 mètres de large et de 1 mètre de hauteur.

L'ouvrage sera en béton armé avec des culées habillées de pierres de schistes pour respecter les matériaux locaux et le tablier du pont sera garni de bordures de trottoirs chasse-roues en granit.



Vue amont



Vue aval



Vue générale

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Chemillé  
5, rue de l'Arzillé  
49120 CHEMILLE

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Installation et protection de chantier	2 500		
Fourniture et mise en œuvre d'un batardeau	3 100		
Destruction de l'ouvrage existant	2 550		
Construction du pont et raccordement de la voirie	55 683		
<b>TOTAL HT</b>	<b>63 833</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Chemillé	40%	25 533
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	19 150
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>19 150</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>63 833</b>

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007  
Fin des travaux : octobre 2007

#### Evaluation

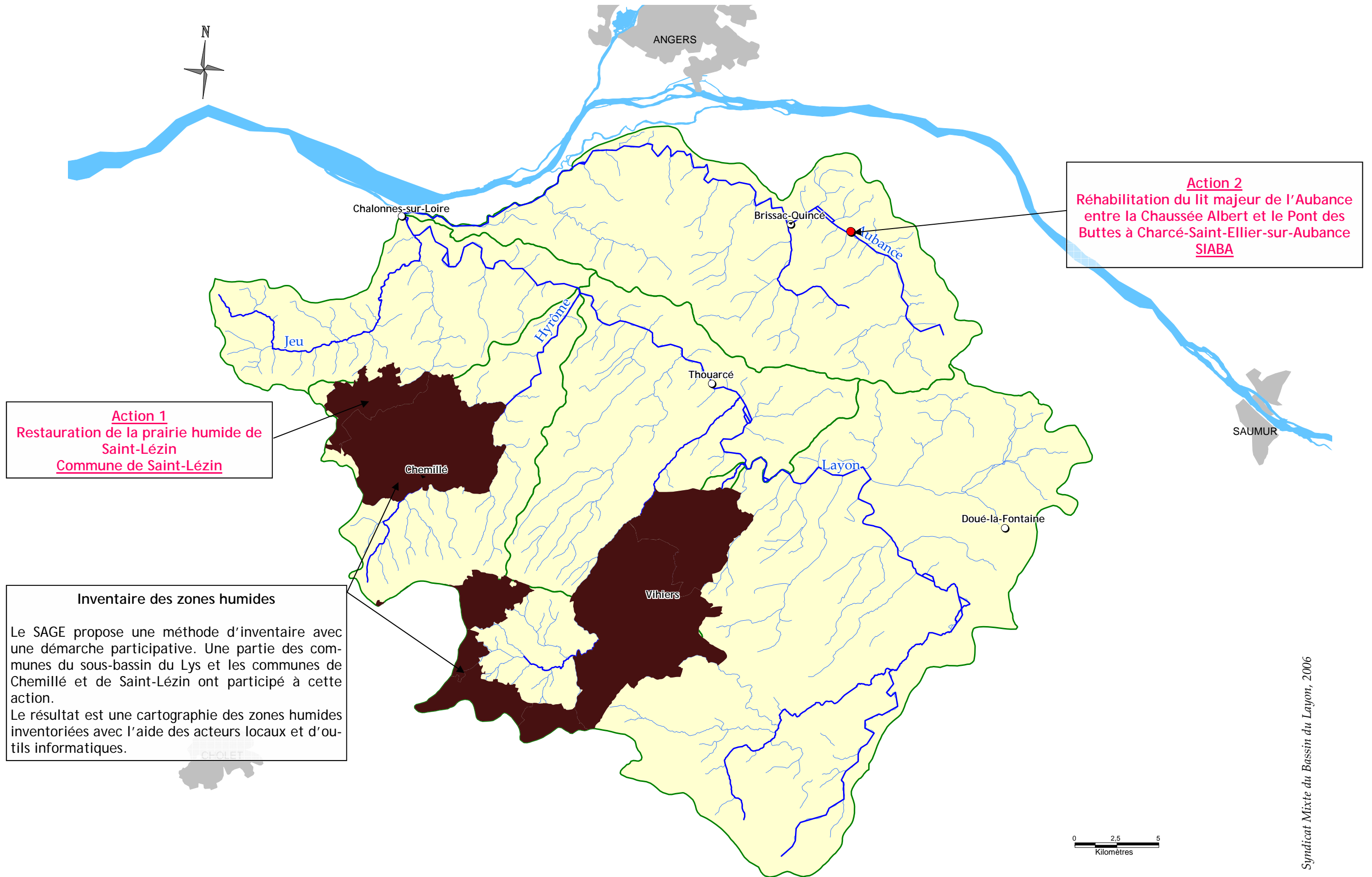
Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

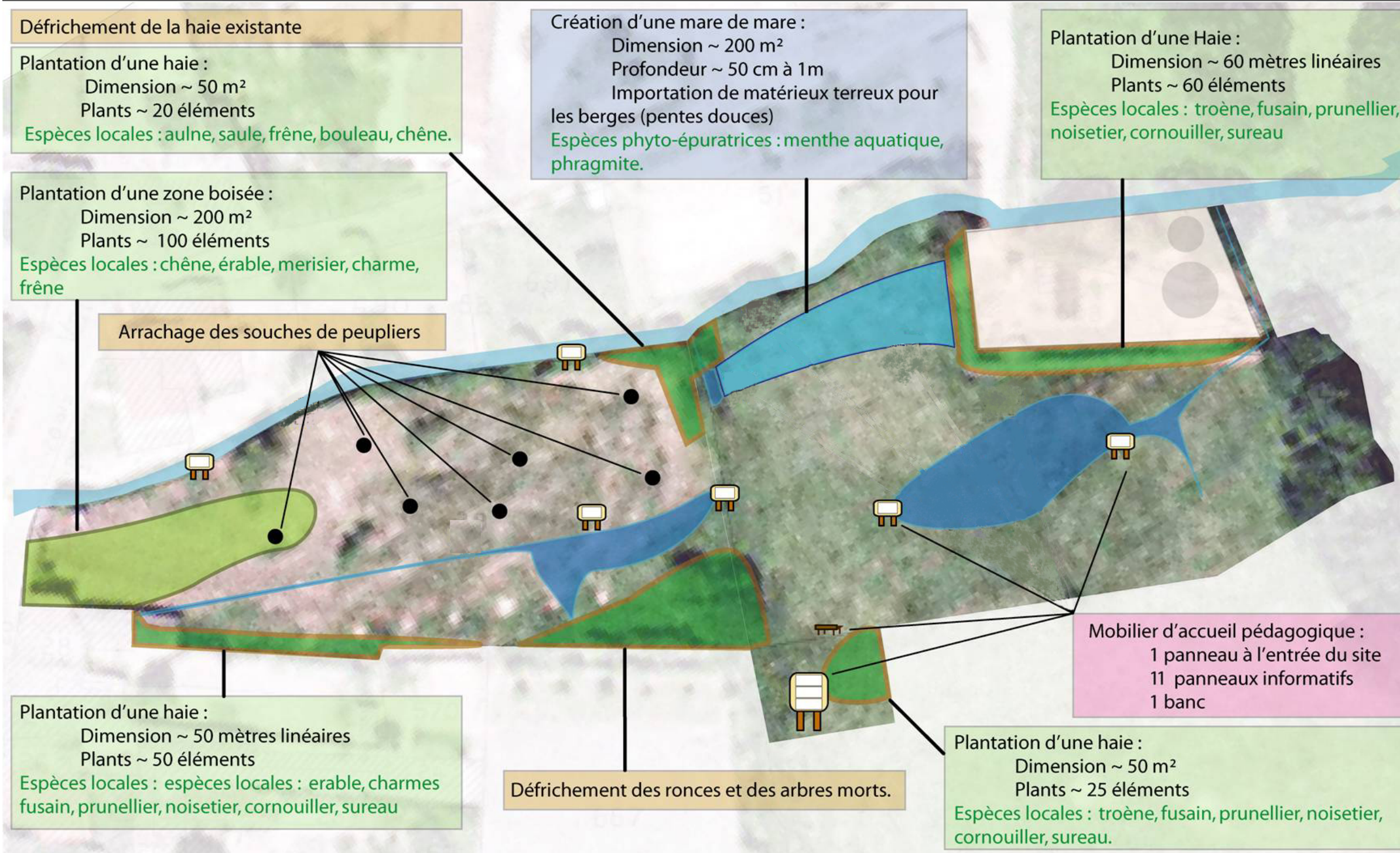
- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés...)

# OUTIL N° 3 : RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES





**LA ZONE HUMIDE DU PRE DE L'ETANG : Les aménagements envisagés**





# FICHE 11

## OUTIL N° 3 : RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

### ACTION 1 : RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU PRE DE L'ETANG - COMMUNE DE SAINT-LEZIN

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau, préservation et restauration du patrimoine biologique et paysager

#### Description

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé, en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, a entrepris la restauration des affluents de l'Hyrôme sur son territoire. Le ruisseau de la Petite Aubance faisait partie du programme.

Ce ruisseau traverse le bourg de Saint-Lézin, la commune a acquis une prairie humide en bordure de la Petite Aubance et souhaite continuer le programme de restauration sur les berges et le lit majeur.

L'équipe municipale désire également mettre en place un espace pédagogique destiné à sensibiliser le grand public à la préservation des zones humides et des cours d'eau.

La Commission Locale de l'Eau soutient cette action pilote sur le territoire du SAGE, car ce serait le premier site restauré qui serait complété par un dispositif de sensibilisation.

Le programme des travaux a été réalisé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire :

- écrêtement des berges pour reconnecter la zone humide avec le lit mineur du cours en période de hautes eaux,
- création d'un sentier de sensibilisation (allée fauchée),
- Création d'une mare de 200m<sup>2</sup> aux berges à pente douce et à la végétation phyto-épuration,
- plantations de ripisylve et de haies,
- mise en place des panneaux de sensibilisation fixes (5) et mobiles (7).



Prairie humide de Saint-Lézin

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Saint-Lézin  
Mairie  
49120 SAINT-LEZIN

M. GRELLIER, Maire de Saint-Lézin  
M. UZUREAU, Conseiller municipal en charge du projet

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Terrassement (écrêtement des berges, sentier, mare et préparation du terrain pour les plantations)	2 350		
Plantations (achat des plants, paillage...)	400		
Mobilier pédagogique (12 panneaux et banc exclus)	5 640		
<b>TOTAL HT</b>	<b>8 390</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Saint-Lézin	20%	1 678
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	40%	3 356
Conseil Régional	40%	3 356
<b>TOTAL HT</b>		<b>8390</b>

#### Calendrier

Début des travaux : octobre 2006  
Fin des travaux : printemps 2007

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

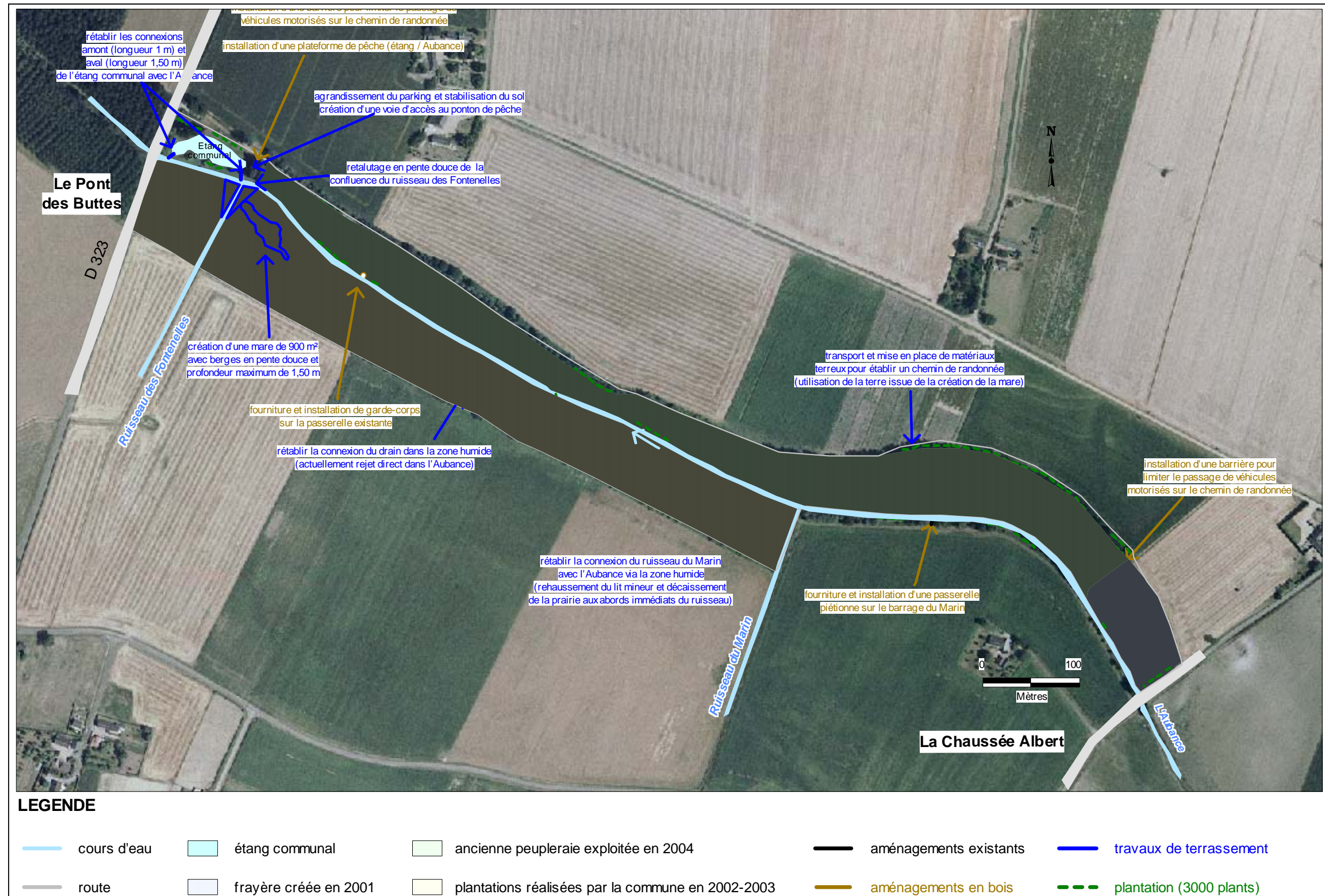
- Plan de gestion
- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, flore...)
- Estimation de l'affluence et de la sensibilisation des promeneurs

# OUTIL N° 3 : RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

## ACTION 2 : REHABILITATION DU LIT MAJEUR DE L'AUBANCE ENTRE LA CHAUSSEE ALBERT ET LE PONT DES BUTTES - COMMUNE DE CHARCE-SAINT-ELLIER



Carte des aménagements dans le cadre de la restauration de la zone humide de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance



# FICHE 12

## OUTIL N° 3 : RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

### ACTION 2 : REHABILITATION DU LIT MAJEUR DE L'AUBANCE ENTRE LA CHAUSSEE ALBERT ET LE PONT DES BUTTES - COMMUNE DE CHARCE-SAINT-ELLIER

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau, préservation et restauration du patrimoine biologique et paysager

#### Description

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Aubance est engagé dans la reconquête de la qualité morphologique des cours d'eau. Dans le cadre du CRE, des travaux ont déjà été réalisés sur le secteur de la Chaussée Albert : création d'une frayère à brochets, diversification des habitats et des écoulements dans le lit mineur, restauration des berges... C'est dans ce contexte que le projet de réhabilitation du lit majeur de ce tronçon s'inscrit.

- rétablissement des connexions hydrauliques de l'Aubance avec deux de ses affluents,
- utilisation des déblais pour conforter le sentier de sensibilisation à la préservation des zones humides et des milieux aquatiques.

Ce projet s'inscrit dans le programme du CRE de l'Aubance et permettra de réaliser un deuxième site de sensibilisation sur le territoire du SAGE.

Suite à l'exploitation d'une peupleraie sur des parcelles communales, le SIABA a été sollicité pour assurer la maîtrise d'ouvrage ainsi que les prestations de maîtrise d'œuvre que cela induit, en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire.

Les travaux envisagés consistent en la restauration et l'aménagement paysager d'une vaste zone humide de 11 hectares :

- création d'une mare,



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Ecrêtement des berges, création de la mare	11 046		
Confortement du sentier avec les déblais et aménagements complémentaires (2 passerelles, ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite et panneaux de sensibilisation)	25 300		
<b>TOTAL HT</b>	<b>36 346</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	30%	10 904
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	10 904
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>14 538</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>36 346</b>

#### Calendrier

Début des travaux : octobre 2006  
Fin des travaux : printemps 2007

#### Evaluation

##### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

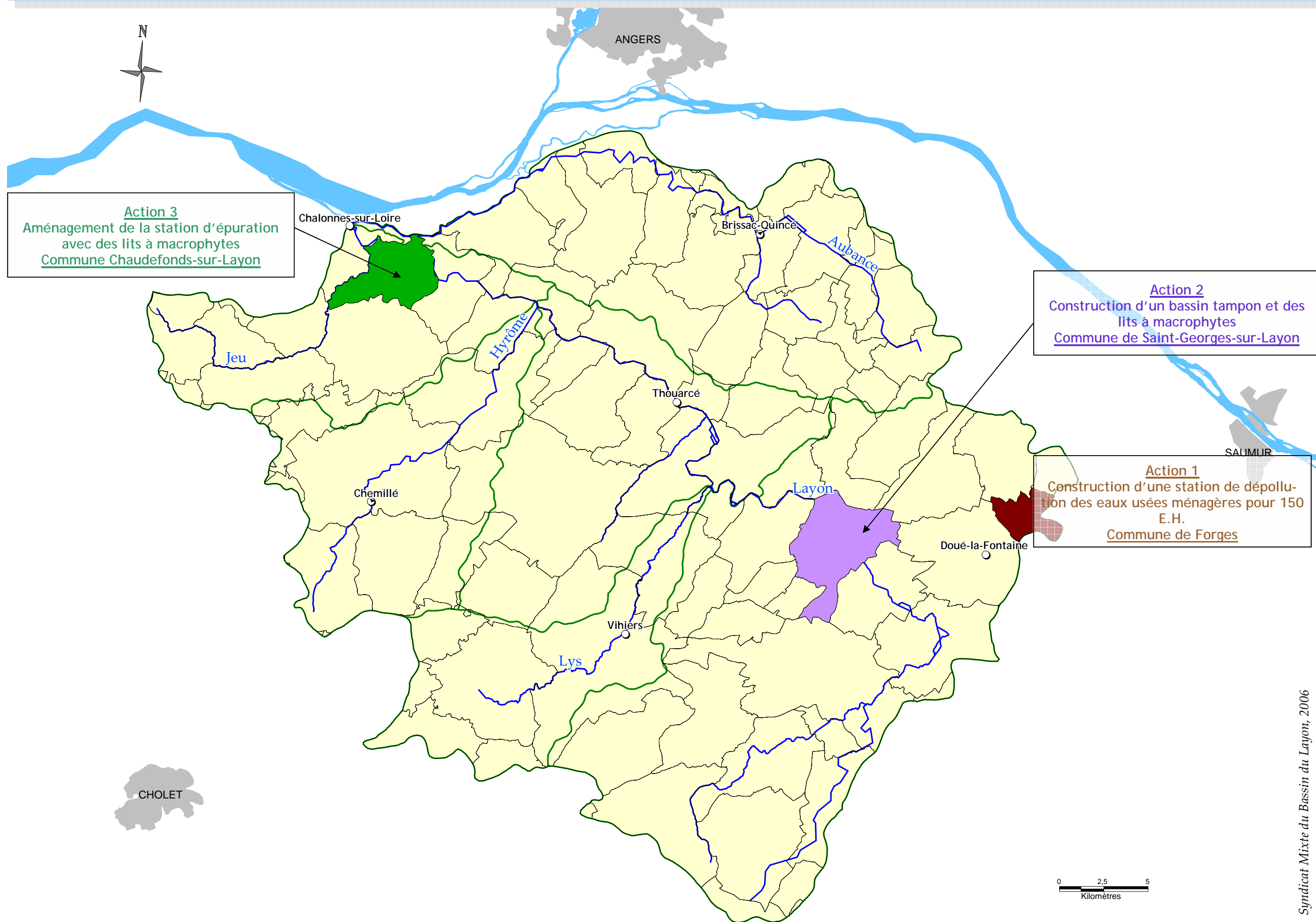
##### Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, flore...)
- Estimation de l'affluence et de la sensibilisation des promeneurs

# QUALITE DE L'EAU



# OUTIL N° 6 : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



# FICHE 13

## OUTIL N° 6 : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### ACTION 1 : CONSTRUCTION D'UNE STATION NATURELLE DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES MENAGERES POUR 150 E.H. - COMMUNE DE FORGES

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement			
Amélioration de la qualité de l'eau	<b>DEPENSES EN EUROS</b>			
<b>Objectif du SAGE</b>	Opérations	2007	2008	2009
Réduction des pollutions domestiques	Réalisation d'une étude d'impact	1 500		
<b>Description</b>	Maîtrise d'oeuvre	7 700		
<p>La commune de Forges construit un lotissement de 29 lots dans une démarche environnementale à travers la mise en application de deux démarches complémentaires répondant à des échelles de projets différentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) s'appliquant à l'échelle de territoire du bourg de Forges élargi,</li> <li>◆ la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) s'appliquant à l'échelle de la parcelle.</li> </ul> <p>Dans ce cadre, la commune met en place un réseau de chauffage collectif au bois, l'éclairage solaire et la récupération des eaux de pluie. Elle a également programmé la réalisation d'une station de dépollution des eaux usées ménagères en réseau séparatif de 150 E.H. reposant sur le principe de filtres verticaux à rhizophytes.</p>	Construction d'une station à rhizophytes	90 000		
	<b>TOTAL HT</b>	<b>99 200</b>		
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	<b>RECETTES</b>			
Commune de Forges 4, rue de la Mairie 49700 FORGES	Organismes	Taux	Montants en euros	
M. Marcel AUDIAU, Maire de Forges	Commune de Forges	60%	59 520	
	Agence de l'Eau	-	-	
	Conseil Général	-	-	
	Conseil Régional	40%	39 680	
	<b>TOTAL HT</b>		<b>99 200</b>	
<b>Dérogation</b>	<b>Calendrier</b>			
Dérogation en cours <input type="checkbox"/> Dérogation demandée <input style="background-color: #cccccc;" type="checkbox"/>	Début des travaux : juillet 2006 Fin des travaux : septembre 2006			
	<b>Evaluation</b>			
	<b>Indicateurs d'actions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des travaux</li> </ul>			
	<b>Indicateurs de résultats :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49</li> <li>• Données sur le fonctionnement</li> </ul>			

# FICHE 14

## OUTIL N° 6 : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE TRAITEMENT DES BOUES PAR LITS DE ROSEAUX - COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-LAYON

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des pollutions domestiques

#### Description

La commune est engagée depuis 2000 dans un plan d'assainissement. L'ancien bourg est desservi par un réseau unitaire.

Lors de forts orages, la station d'épuration n'assure plus la dépollution des eaux usées, le surplus est ainsi directement déversé dans le Layon.

Avec l'aide technique du SATESE 49, la commune envisage la construction d'un bassin tampon et de lits plantés de roseaux pour le traitement des boues.

Les études, financées à 100% par la commune, ont été menées par SESAER. Le résultat a été le choix des techniques et des volumes à traiter.

L'Agence de l'Eau et le Conseil Général ont été sollicités depuis le début de l'année 2005, sans succès à ce jour.

Les travaux comprennent :

Bassin tampon		Traitement des boues		Autres	
Opérations	Montants	Opérations	Montants	Opérations	Montants
Ouvrage de 90m3	37 000	Pompe d'extraction	1 400	Postes généraux (électricité, étude, suivi de chantier, mise en route)	27 400
Pompe et accessoires	2 500	Lits plantés de roseaux	35 000	Divers, imprévus et honoraires	12 323
Agitateur et accessoires	3 500	Vanne guillotine	4 000	<b>TOTAL HT</b>	<b>39 723</b>
Instrumentation	400	Canalisation/robinetterie	4 700		
Canalisations	1 700	Voirie lourde empierrée	6 300		
<b>TOTAL HT</b>	<b>43 100</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>51 400</b>		

#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la Région Sud Saumuroise  
BP 301  
49408 SAUMUR CEDEX

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Traitement des boues	51 400		
<b>TOTAL HT</b>	<b>51 400</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SMAEPA Région Sud Saumuroise	20%	10 280
Agence de l'Eau	10%	5 140
Conseil Général	30%	15 420
<b>Conseil Régional</b>	<b>40%</b>	<b>20 560</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>51 400</b>

#### Calendrier

Début des travaux : dès signature du CRBV, les financements sont prévus.

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49
- Données sur le fonctionnement (taux de remplissage du bassin avec les lits à macrophytes...)

# FICHE 15

## OUTIL N° 6 : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### ACTION 3 : AMENAGEMENT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES - COMMUNE DE CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des pollutions domestiques

#### Description

La commune possède, depuis 1987, une station d'épuration de type « boues activées » pour une capacité de 600 EH.

Des études, réalisées fin 2000, précisait que cette station était en surcharge hydraulique lors d'évènements pluvieux importants. Les conclusions de ces études indiquaient des aménagements pour palier aux différents problèmes :

- la construction d'un bassin tampon,
- la construction d'un nouveau silo à boues.

Dans un premier temps, la municipalité a porté ces efforts sur l'amélioration des réseaux. Aujourd'hui, elle a décidé, plutôt que de réaliser un nouveau silo (compte tenu de l'incertitude sur la pérennité du plan d'épandage des boues), de s'orienter vers la création d'une nouvelle filière de traitement de type « lits à macrophytes ».

Les travaux comprennent :

Traitement des boues		Autres	
Opérations	Montants €	Opérations	Montants €
Installation de chantier	9 000	Voirie lourde	4 000
Dérivation du fossé	2 000	Clôture et 2 portails	10 000
Pompe d'extraction	7 000	Réseaux divers	10 000
Débitmètre sur la pompe	4 000	Mise en service, réglages	2 000
Traitement des boues par lits à macrophytes	70 000	Etude des sols et levé topographique complémentaire	3 000
Poste de reprise des eaux d'égouttage des lits	7 000	Coordonnateur « santé-sécurité », contrôleur technique, maître d'oeuvre	22 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>99 000</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>51 000</b>

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Chaudfondes-sur-Layon  
Place du Centre  
49290 CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

M. Yves BERLAND, Adjoint au Maire de Chaudfondes-sur-Layon

#### Dérogação

Dérogação en cours

Dérogação demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Lits à macrophytes	70 000		
Etude des sols et levé topographique	3 000		
<b>TOTAL HT</b>	<b>73 000</b>		

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Chaudfondes-sur-Layon	20%	14 600
Agence de l'Eau	35%	25 550
Conseil Général	30%	21 900
<b>Conseil Régional</b>	<b>15%</b>	<b>10 950</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>73 000</b>

#### Calendrier

Début des travaux : printemps 2007  
Fin des travaux : été 2007

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

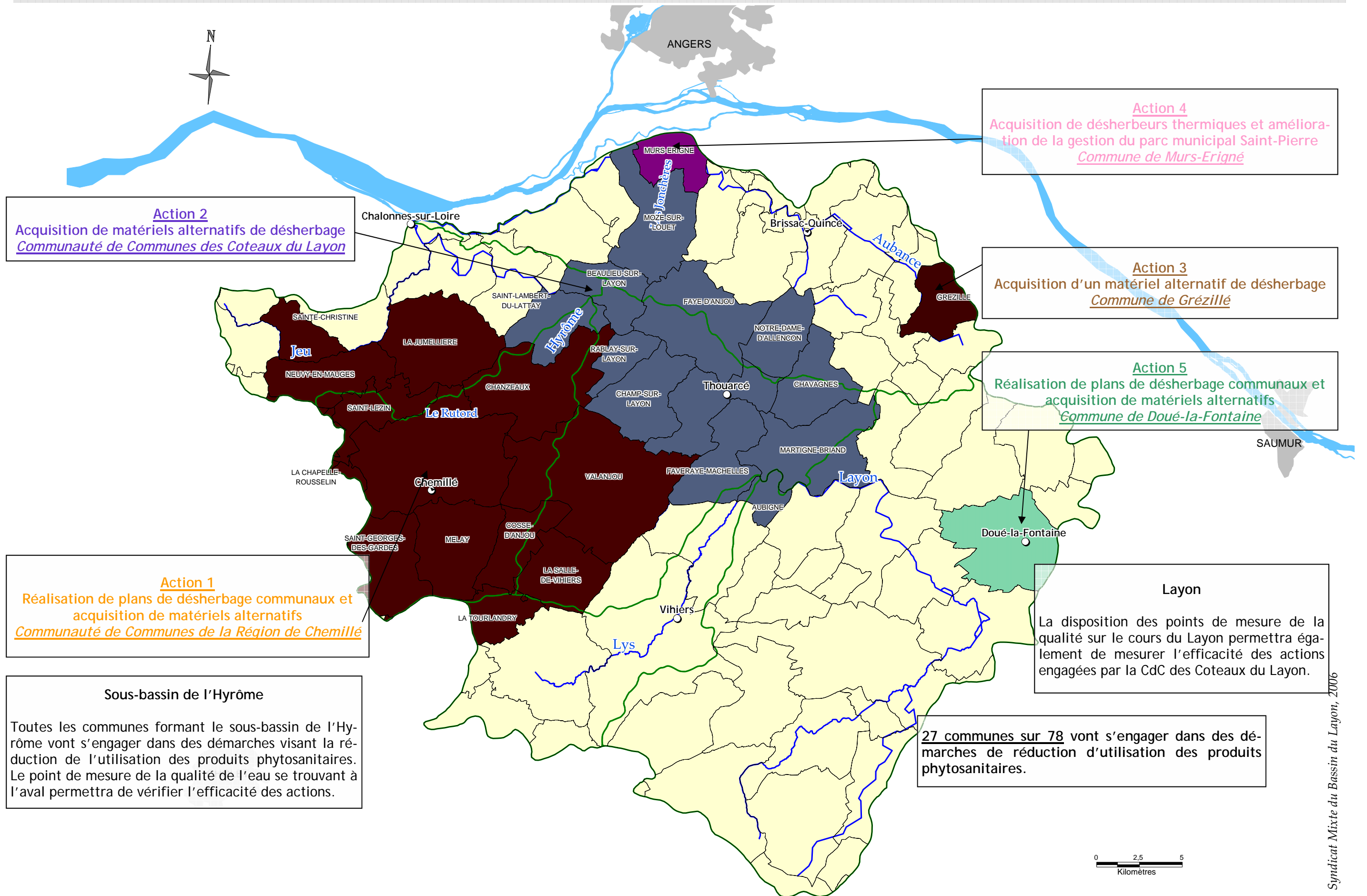
- Réalisation des travaux

Indicateurs de résultats :

- Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49
- Données sur le fonctionnement (taux de remplissage du bassin avec les lits à macrophytes...)



# OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE



## FICHE 16

# OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

### ACTION 1 : REALISATION DE PLANS DE DESHERBAGE ET ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS - CDC REGION DE CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

#### Description

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé, consciente de cet enjeu souhaite conduire sur l'ensemble des communes une réflexion et des actions concernant les pratiques d'entretien et les choix d'aménagement des espaces afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Deux communes, Saint-Lézin et Chemillé réaliseront un plan de désherbage dès 2007 et seront support de concertation afin de mobiliser l'ensemble des autres communes pour lesquelles le plan de désherbage est prévu.

Une concertation est prévue à chaque étape de cette action afin de mobiliser à la fois les employés et les élus de chaque commune.

Le développement des techniques alternatives supposera des investissements. Le choix des équipements sera défini par les résultats de la concertation et des plans de désherbage.

Les 13 communes du territoire de la Communauté de Communes forment la quasi-totalité du sous-bassin de l'Hyrôme (classé en première catégorie piscicole), ainsi le point de mesure à l'aval permettra de vérifier l'efficacité d'une telle opération à cette échelle.

Détails des investissements envisagés :

- Un camion balayeur pour le désherbage mécanique : 100 000 € HT
- Trois micro-balayeuses pour les trottoirs : 60 000 € HT
- Un combiné multifonction : 5 000 € HT
- Six appareils de désherbage thermique tractés à lance : 2 760 € HT



#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes de la Région de Chemillé  
Hôtel de la Communauté  
5 rue de l'Arzillé 49120 Chemillé

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Réalisation des 13 plans de désherbage	13 600	12 700	12 700
Animation, concertation 44 jours à 425 €	7 225	5 738	5 738
Outils de communication (exposition, plaquettes)	1 000	500	500
Investissement - équipement		100 000	67 760
<b>TOTAL HT</b>	<b>21 825</b>	<b>118 938</b>	<b>86 698</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
CdC Région de Chemillé	30% pour le plan de désherbage	11 700
	45% pour les matériels	84 807
Agence de l'Eau	30% pour les plans de désherbage	11 700
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	40% pour les plans de désherbage	15 600
	55% pour les matériels et la communication	103 654
<b>TOTAL HT</b>		<b>227 460</b>

#### Calendrier

Début de l'action : 2007

Fin de l'action : 2009

#### Evaluation

**Indicateurs d'actions :**

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

**Indicateurs de résultats :**

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

# FICHE 17

## OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

### ACTION 2 : ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS DE DESHERBAGE - CDC DES COTEAUX DU LAYON

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

#### Description

Les prélèvements d'eau effectués dans le Layon montrent des teneurs élevées en produits phytosanitaires, notamment en glyphosate (molécule la plus utilisée à ce jour par les collectivités). La commission voirie de la Communauté souhaite diminuer voire à terme supprimer l'utilisation des désherbants chimiques.

L'action va se dérouler en deux temps :

1. réalisation par chaque commune d'un plan de désherbage,
2. Achat de matériels alternatifs divers :

- **désherbeur à eau chaude ou vapeur d'eau** : le principe est de pulvériser de l'eau bouillante ou vapeur d'eau sur les plantes, le choc thermique détruit la partie aérienne des plantes,
- **brosse désherbante** : brosse rotative équipée de fils d'acier, elle élimine herbes, mousses et le substrat sur lequel elles se développent,
- **désherbeur thermique à flamme** : il élimine des herbes grâce à un procédé thermique.



Ces différents matériels ont été en démonstration sur les communes de Faye-d'Anjou et de Beaulieu-sur-Layon.

La Commission Locale de l'Eau et le CNFPT organisent à l'automne 2006 des sessions de formation sur la réalisation d'un plan de désherbage pour les responsables techniques des communes.

#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes des Coteaux du Layon  
2 rue Joachim du Bellay  
49380 THOUARCE

M. Jean-Claude METAYER, Conseiller Communautaire

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
1 désherbeur eau chaude ou vapeur	23 000		
1 brosse désherbante	6 500		
3 désherbeurs thermiques	2 400		
Information des habitants (plaquette...)	2 000		
<b>TOTAL HT</b>	<b>33 900</b>		

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
CdC des Coteaux du Layon	45%	15 255
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
Conseil Régional	55%	18 645
<b>TOTAL HT</b>		<b>33 900</b>

#### Calendrier

Réalisation du projet : 2006 - 2007

#### Evaluation

##### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

##### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

## FICHE 18

### OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

#### ACTION 3 : ACQUISITION DE MATERIEL ALTERNATIF DE DESHERBAGE - COMMUNE DE GREZILLE

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

##### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

##### Description

La commune de Grézillé a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour la gestion de ces espaces urbains, comme pour ces espaces verts de loisirs et d'embellissements (plan d'eau, allées de faluns, parkings...).

Il s'agit d'acquérir un désherbeur thermique à gaz pour poursuivre l'expérience et simplifier le travail de l'employé communal.

##### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Grézillé  
1 rue de la Mairie  
49320 GREZILLE

M. Serge DUGAST, Maire de Grézillé  
M. Alain GENILLON, Adjoint au Maire de Grézillé

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

###### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
1 désherbeur thermique avec une rampe de 80 cm	2 800		
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 800</b>		

###### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Grézillé	45%	1 260
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>55%</b>	<b>1 540</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>2 800</b>

##### Calendrier

Réalisation du projet : novembre 2006

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Réalisation de l'achat

Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux



# FICHE 19

## OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

### ACTION 4 : ACQUISITION DE DESHERBEURS THERMIQUES ET AMELIORATION DE LA GESTION DU PARC SAINT-PIERRE - COMMUNE DE MURS-ERIGNE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

#### Description

La commune de Murs-Erigné teste actuellement plusieurs outils et techniques de désherbage pour éviter l'utilisation des produits phytosanitaires. L'achat de désherbeurs thermiques est envisagé par la commune.

Afin d'améliorer la gestion du parc municipal, la commune de Murs-Erigné souhaite mettre en place une formation des agents municipaux à un mode de conduite respectueux de l'environnement (pas de traitements phytosanitaires, bandes enherbées autour des points d'eau, etc.) sur trois années.

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Murs-Erigné  
Hôtel de Ville  
5 chemin de Bellevue  
49610 MURS-ERIGNE

M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
3 désherbeurs thermiques	538	538	538
Formation des agents municipaux (2 demi-journées par an)	640	640	640
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 178</b>	<b>1 178</b>	<b>1 178</b>

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
Commune Murs-Erigné	45%	1 590
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
Conseil Régional	55%	1 944
<b>TOTAL HT</b>		<b>3 534</b>

#### Calendrier

Début des achats des désherbeurs à partir d'octobre 2006.  
Début de la formation des agents : 2006.  
Fin de la formation : 2009.

#### Evaluation

##### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des achats
- Fiche d'évaluation de la formation

##### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Aspect du parc Saint-Pierre et retentissement sur les espaces verts de l'ensemble de la commune

## FICHE 20

# OUTIL N° 8 : AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

### ACTION 5 : REALISATION D'UN PLAN DE DESHERBAGE ET ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS - COMMUNE DE DOUE-LA-FONTAINE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

#### Description

La ville de Doué-la-Fontaine, consciente de cet enjeu, souhaite conduire une réflexion et des actions concernant les pratiques d'entretien et d'aménagement des espaces afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Tout d'abord, la commune va s'engager dans la réalisation d'un plan de désherbage communal. Une formation des agents et une communication auprès des habitants sont également prévus afin d'expliquer la méthode retenue. Le développement de techniques alternatives supposera des investissements. Le choix des matériels sera défini plus précisément par le plan de désherbage.

Une information des autres communes de la Communauté de Communes de la Région de Doué-la-Fontaine sera organisée pour les sensibiliser à mettre en place une telle démarche à l'échelle intercommunale.

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Doué-la-Fontaine  
Mairie  
49700 DOUE-LA-FONTAINE

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Plan de désherbage	6 000		
Formation - communication	1 000	500	500
Matériels alternatifs 2008 (désherbeurs thermiques...)		12 000	
Camion - balayeur (désherbage mécanique)			110 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 000</b>	<b>12 500</b>	<b>110 500</b>

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
Commune Doué-la-Fontaine	30% pour le plan de désherbage	2 400
	45% pour le matériel	54 900
Agence de l'Eau	30% pour le plans de désherbage	2 400
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	40% pour le plans de désherbage	<b>3 200</b>
	55% pour les matériels et la communication	<b>67 100</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>Calendrier</b>	<b>130 000</b>

Début de l'action : début 2007

Fin de l'action : 2009

#### Evaluation

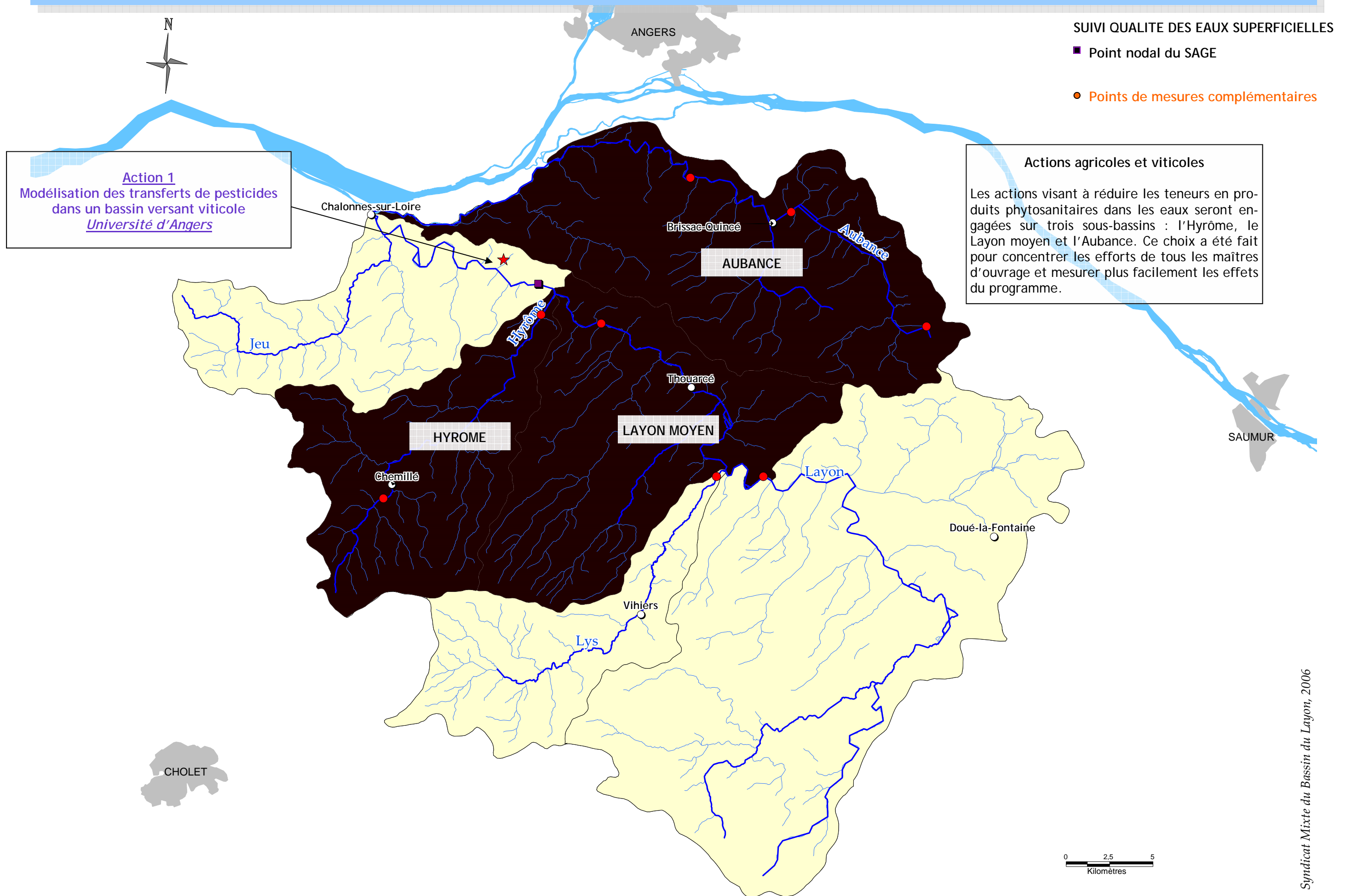
##### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

##### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

# OUTIL N° 9 : DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES EN VITICULTURE



## OUTIL N° 9 : DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES EN VITICULTURE

### ACTION 1 : MODELISATION DES TRANSFERTS DE PESTICIDES DANS UN BASSIN VERSANT VITICOLE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

#### Description

L'action concerne l'amélioration des connaissances sur : (i) l'impact des activités viticoles sur la qualité des eaux du Layon et (ii) la capacité des pratiques agricoles à répondre aux nouvelles exigences de qualité de démarche environnementale dans un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de modéliser les transferts de pesticides dans un bassin versant viticole des Coteaux du Layon Chaume sur 3 ans :

- modélisation de l'érosion,
- modélisation hydrologique,
- analyses de la concentration en pesticides des eaux ruisselées,
- réalisation d'un SIG et intégration des modèles.

La superficie du bassin versant étudié est de 146 ha et l'exutoire est le ruisseau du Pissot qui se jette en rive droite du Layon.

Les résultats de l'étude permettront :

1. La modélisation à des pas de temps très courts de prévoir les pics de pollution en fonction de la météo. Ainsi, en fonction de la quantité de précipitations prévus et surtout de leur intensité, on pourra

prévoir les quantités de pesticides transférés et décider, par extrapolation des résultats :  
- de ne pas épandre de produits phytosanitaires.

S'ils sont déjà épandus de puis peu :  
- de limiter les conséquences dans les cours d'eau lorsque cela est possible,  
- de limiter les impacts pour les prélèvements d'eau potable.

2. La connaissance des niveaux de transferts devrait permettre de sensibiliser et convaincre les viticulteurs de la nécessité de trouver des solutions pour limiter l'impact de leurs activités (par la mise en place de bandes enherbées, de lagunages à macrophytes...).

3. Proposer de nouvelles molécules (Recherche et Développement au GIRPA).

L'Université du Maine a également un projet sur l'analyse de la pollution nitrique et phosphorée sur le bassin de l'Oudon. Les deux universités vont travailler avec le même outil de modélisation et collaborer sur les méthodologies à employer.

#### Maîtrise d'ouvrage

UMR MA 105 Paysages et Biodiversité  
Université d'Angers  
2 boulevard Lavoisier  
49000 ANGERS

Partenaires : CVVL, FVA, Mission Val de Loire, CLE SAGE Layon Aubance, communes de Saint-Aubin-de-Luigné et Rochefort-sur-Loire, viticulteurs.

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Terrain (analyse de sols, déplacements)	6 000	2 000	
Analyse des produits phytosanitaires	22 500	22 500	
Réunion de concertation avec les partenaires	500	500	500
Acquisition de données spatiales		1 000	
Bibliographie	150		150
<b>TOTAL HT</b>	<b>29 150</b>	<b>26 000</b>	<b>650</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Université d'Angers	20%	11 160
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	30%	16 740
<b>Conseil Régional</b>	<b>50%</b>	<b>27 900</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>55 800</b>

#### Calendrier

Début de l'action octobre 2006 :

- Semestre 1 : acquisition des données terrain + enquêtes, installation du matériel hydrologique et de prélèvement.
- Semestre 2 et 3 : collecte et analyse des échantillons d'eau de ruissellement sur une année hydrologique complète voire 2.
- Semestre 4 à 6 : modélisation et restitution des résultats.

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Mise en œuvre effective de l'étude

Indicateurs de résultats :

- Publication de l'étude
- Evaluation de la qualité des eaux, teneurs en phytosanitaires
- Enquêtes pour vérifier le changement des pratiques



## FICHE 22

### OUTIL N° 12 : AMELIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES D'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

#### ACTION 1 : FORMATION - ACTION SUR L'UTILISATION DES PHYTOSANITAIRES EN POLYCULTURE-ELEVAGE

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

##### Objectif du SAGE

Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux et les milieux aquatiques

##### Description

Les eaux des bassins du Layon et de l'Aubance ont de fortes teneurs en produits phytosanitaires dont une partie des molécules sont utilisées par la profession agricole. L'amélioration de la qualité de l'eau est l'objectif majeur du SAGE Layon Aubance.

C'est pourquoi la structure porteuse du SAGE et la CLE souhaitent engager une action de sensibilisation auprès des agriculteurs.

Les bassins choisis sont : le Layon moyen, l'Hyrôme et l'Aubance afin de concentrer les moyens sur les mêmes territoires que les autres actions dont l'objectif est identique.

A partir de relais locaux, il s'agit de mettre en place annuellement 5 groupes de formation - action pour changer durablement les pratiques concernant l'usage des phytosanitaires. Cette action vise à toucher au bout des 3 ans, 80 % du public ciblé. 15 sessions de formation sont donc programmées sur la durée du Contrat Régional Bassin Versant.

Les thèmes abordés seront les suivants : les pollutions ponctuelles, les solutions alternatives au désherbage chimique, la réduction des transferts dans le milieu naturel, la réduction des doses.

Les participants devront s'engager, à travers la signature d'une charte, à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour garantir une logique de résultats.

##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du SMBL  
M. Christian PREMEL-CABIC, animateur du SAGE  
En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Maine et Loire et la MSA

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Constitution du groupe des relais locaux	1 000		
Réunions de lancement annuelles	500	500	500
Constitution des groupes de formation	1 500	1 000	1 000
Rédaction de la charte	1 000		
Interventions en formation	3 500	3 250	3 250
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 500</b>	<b>4 750</b>	<b>4 750</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	20%	3 400
Agence de l'Eau	30%	5 100
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>50%</b>	<b>8 500</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>17 000</b>

##### Calendrier

Constitution des groupes au printemps 2007 et fin de l'action en 2008

##### Evaluation

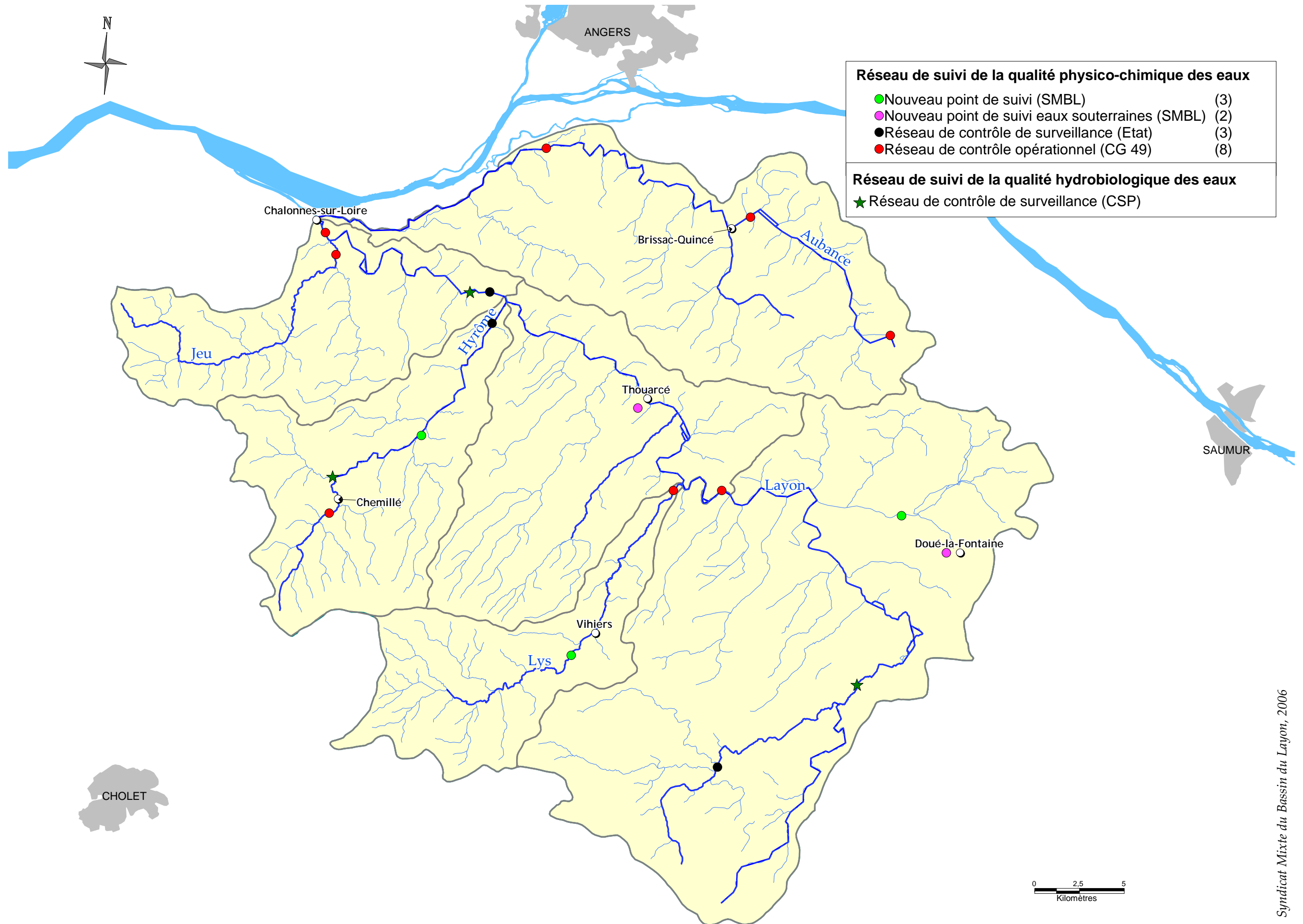
Indicateurs d'actions :

- Nombre de participants aux formations actions

Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale de la quantité de pesticides utilisée par les exploitants
- Evaluation de la qualité des eaux

# SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX



## FICHE 23

### SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

#### ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES SUR LE BASSIN DU LAYON

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

##### Objectif du SAGE

Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE

##### Description

A partir du réseau existant, il s'agit d'effectuer annuellement les mesures de pesticides effectuées tous les 2 ou 3 ans par le département sur les 5 points du réseau de contrôle opérationnel (en rouge sur la carte).

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du SAGE, 3 points supplémentaires (en vert sur la carte) sont également prévus. Les prélèvements auront lieu la première année du contrat (2007) et la dernière (2009).

Les analyses pesticides seront réalisées à une fréquence d'un prélèvement par mois sur 12 mois.

Le suivi comprend :

- des analyses physico-chimiques,
- des analyses pesticides (12 par an),
- des analyses bactériologiques (4 par an),
- des analyses hydrobiologiques (1 IBGN par an).

##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du SML  
M. Christian PREMEL-CABIC, animateur du SAGE

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Analyses pesticides sur 5 points pendant 2 ans	20 790		20 790
Analyses associées à trois points supplémentaires pendant 2 ans	27 429		27 429
<b>TOTAL HT</b>	<b>48 219</b>		<b>48219</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	20%	19 288
Agence de l'Eau	50%	48 219
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>28 931</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>96 438</b>

##### Calendrier

Début : janvier 2007  
Fin : décembre 2009

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Mise en œuvre du réseau de mesures supplémentaires

# FICHE 24

## SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

### ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES SUR LE BASSIN DE L'AUBANCE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE

#### Description

A partir du réseau existant, il s'agit d'effectuer annuellement les mesures de pesticides effectuées tous les 2 ou 3 ans par le département sur les 3 points de mesures identifiées sur la carte (en rouge).

Le suivi comprend :

- des analyses physico-chimiques,
- des analyses pesticides (12 par an),
- des analyses bactériologiques (4 par an),
- des analyses hydrobiologiques (1 IBGN par an).

#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Aubance  
Mairie  
5, rue Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président  
Mlle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Analyses pesticides sur 2 points pendant 2 ans	8 316		8 316
Analyses associées à 1 point supplémentaire pendant 2 ans	9 143		9 143
<b>TOTAL HT</b>	<b>17 459</b>		<b>17 459</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA	20%	6 984
Agence de l'Eau	50%	17 459
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>10 475</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>34 918</b>

#### Calendrier

Début : janvier 2007  
Fin : décembre 2009

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Mise en œuvre du réseau de mesures supplémentaires



# FICHE 25

## SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

### ACTION 3 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE

#### Description

La Directive Cadre Européenne impose le bon état physico-chimique des masses d'eaux souterraines. Sur le territoire du SAGE, 2 captages d'alimentation en eau potable se sont arrêtés en raison de la mauvaise qualité des eaux brutes.

Afin de vérifier que la mise en œuvre a également un impact sur la qualité des eaux souterraines, 2 points de mesures seront mis en place :

- Doué-la-Fontaine, nappe des faluns,
- Thouarcé.

La fréquence des analyses sera trimestrielle.

#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du SML  
M. Christian PREMEL-CABIC, animateur SAGE

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

##### DEPENSES EN EUROS

Opérations	2007	2008	2009
Analyses associées à 2 points supplémentaires pendant 2 ans	18 286		18 286
<b>TOTAL HT</b>	<b>18 286</b>		<b>18 286</b>

##### RECETTES

Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	20%	7 314
Agence de l'Eau	50%	18 286
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>10 972</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>36 572</b>

#### Calendrier

Début : janvier 2007  
Fin : décembre 2009

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Mise en œuvre du réseau de mesures supplémentaires

# QUANTITE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## FICHE 26

### GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

#### ACTION 1 : MISE EN PLACE DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau

##### Objectif du SAGE

Economies d'eau et restauration des équilibres des milieux aquatiques en période d'étiage

##### Description

La commune de Murs-Erigné prévoit de construire une cuisine centrale dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale, notamment en ce qui concerne les économies d'eau. Le projet comprend un système de récupération des eaux de pluie à partir des toitures. Les eaux seront utilisées pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage de mobiliers urbains.

##### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Murs-Erigné  
Hôtel de Ville  
5 chemin de Bellevue  
49610 MURS-ERIGNE

M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Terrassement, citerne, pompe, filtre		30 000	
<b>TOTAL HT</b>		<b>30 000</b>	

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Murs-Erigné	70%	21 000
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>9 000</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>30 000</b>

##### Calendrier

Début des travaux : fin 2007 - début 2008  
Fin des travaux : début 2008

##### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Avancement des travaux

Indicateurs de résultats :

- Estimation de la quantité d'eau économisée

## GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

### ACTION 2 : RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES DES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ECOLE - NOTRE-DAME-D'ALLENCON

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau

#### Objectif du SAGE

Economies d'eau et restauration des équilibres des milieux aquatiques en période d'étiage

#### Description

La commune de Notre-Dame-d'Allençon prévoit la rénovation - extension de l'école primaire comprenant deux classes maternelles restructurées dans le bâtiment existant et deux classes neuves, souhaite intégrer la récupération des eaux pluviales de l'ensemble des toitures pour alimenter les sanitaires de l'école (traitement UV proposé en attendant la décision de la DDASS 49) plus l'arrosage des espaces verts en période hors scolaire.

Descriptif de l'installation :

- ◆ travaux de voirie et de réseaux pour récupérer les réseaux d'eaux pluviales existants et à construire,
- ◆ citerne de 10 m<sup>3</sup>, compris le génie civil de mise en place,
- ◆ pompe de relevage surpression de 3 000 W,
- ◆ pré-filtration en amont de la citerne,
- ◆ mise en place d'un réservoir à vessie pour assurer une réserve de pression,
- ◆ basculement sur le réseau d'eau public par « by-pass »,
- ◆ en option, traitement par U.V. en aval de la citerne.

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Notre-Dame-d'Allençon  
Mairie  
1 place de l'Eglise  
49380 NOTRE-DAME-D'ALLENCON

M. Pierre-Louis LEGE, Maire de Notre-Dame-d'Allençon

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Terrassement, citerne, pompe, filtre		16 000	
Option filtration U.V.		2 800	
<b>TOTAL HT</b>		<b>18 800</b>	

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Notre-Dame-d'Allençon	70%	13 160
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
Conseil Régional	30%	5 640
<b>TOTAL HT</b>		<b>18 800</b>

#### Calendrier

Début des travaux : fin 2007 - début 2008  
Fin des travaux : début 2008

#### Evaluation

Indicateurs d'actions :

- Avancement des travaux

Indicateurs de résultats :

- Estimation de la quantité d'eau économisée



# **ANIMATION - COMMUNICATION**

## FICHE 28

### OUTIL N° 16 : ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS

#### ACTION 1 : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

##### Objectif du SAGE

Associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE

##### Description

Il s'agit de mettre en place une action de communication sous la forme d'une pièce de théâtre pour sensibiliser, par l'humour, les habitants des bassins du Layon et de l'Aubance aux risques induits par l'utilisation des produits phytosanitaires.

##### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
M. Christian PREMEL-CABIC, Animateur de la Commission Locale de l'Eau

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Création de la pièce de théâtre		10 000	
Frais de transports, de location de salles et de matériels		5 000	
<b>TOTAL HT</b>		<b>15 000</b>	

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	20%	3 000
Agence de l'Eau	50%	7 500
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>4 500</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>15 000</b>

##### Calendrier

Début de l'action : 2007  
Fin de l'action : 2008

##### Evaluation

###### Indicateurs d'action :

- Nombre de spectateurs

###### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale de la quantité de pesticides utilisée par les particuliers (enquête auprès des jardineries du territoire)
- Evaluation de la qualité de l'eau

## OUTIL N° 16 : ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS

### ACTION 2 : CREATION D'UN SITE INTERNET SUR LE SAGE LAYON AUBANCE ET LA STRUCTURE PORTEUSE

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE

#### Description

La Commission Locale de l'Eau a décidé de mettre en place des outils de communication indispensables pour faire évoluer les pratiques individuelles.

L'un de ces outils est le site internet.

Le projet proposé vise à mettre en place un outil de communication interactif permettant aux acteurs du territoire de se tenir informés des projets de la CLE et du SMBL.

**Une partie du site sera dédié aux projets de la CLE :**

- Lettre web qui informera des dates des réunions, des actions de communication, du suivi des actions et de l'actualité concernant le SAGE et la CLE
- Description du fonctionnement, de la composition et des missions de la CLE sur le site
- Actualités de la CLE
- Documentations en ligne :
  - ◆ Le SAGE approuvé
  - ◆ Les différents rapports

- ◆ Les guides
- ◆ Les outils de communication
- ◆ Le tableau de bord de suivi des actions du SAGE
- ◆ Revue de presse...

**L'autre partie du site sera dédiée aux SMBL :**

- Lettre web qui informera des dates des réunions, des actions de communication, du suivi des actions et de l'actualité concernant le Syndicat Mixte du Bassin du Layon
- Description du fonctionnement et des missions du SMBL
- Actualités du SMBL
- Documentations en ligne :
  - ◆ Les rapports CRE
  - ◆ Les rapports des stagiaires
  - ◆ Les outils de communication
  - ◆ Revue de presse

#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du Syndicat Mixte du Bassin du Layon  
M. Christian PREMEL-CABIC, Animateur de la Commission Locale de l'Eau

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Création du site internet	10 000		
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 000</b>		

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SMBL	20%	2 000
Agence de l'Eau	50%	5 000
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>30%</b>	<b>3 000</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>10 000</b>

#### Calendrier

Début de l'action : 2007  
Fin de l'action : 2008

#### Evaluation

**Indicateurs d'action :**

- Nombre de connexions

**Indicateurs de résultats :**

- Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquête auprès de la population sur le degré de sensibilisation)

## FICHE 30

### OUTIL N° 16 : ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS

#### ACTION 3 : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - COMMUNE DE MURS-ERIGNE

##### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

##### Objectif du SAGE

Associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE

##### Description

Des demi-journées de sensibilisation seraient proposées aux érimûrois tout au long de l'année en partenariat avec des associations locales de protection de l'environnement comme la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) ou l'Ablette Angevine, AAPPMA locale.

Plusieurs offres seraient proposées :

- sorties grand public,
- sorties scolaires,
- stages de découverte des milieux aquatiques pour les enfants de 9 à 16 ans,
- la création d'un supplément environnement du journal municipal.

##### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Murs-Erigné  
Hôtel de Ville  
5 chemin de Bellevue  
49610 MURS-ERIGNE

M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné

##### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

##### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Sorties grand public	1 245	1 245	1 245
Sorties scolaires	530	530	530
Stages de découverte des milieux aquatiques (enfants 9-16 ans)	1 100	1 100	1 100
Supplément environnement au journal municipal	1 215	1 215	1 215
<b>TOTAL HT</b>	<b>4 090</b>	<b>4 090</b>	<b>4 090</b>

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
Commune de Murs-Erigné	50%	6 135
Agence de l'Eau	-	-
Conseil Général	-	-
<b>Conseil Régional</b>	<b>50%</b>	<b>6 135</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>12 270</b>

##### Calendrier

Début de l'action : 2007  
Fin de l'action : 2009

##### Evaluation

Indicateurs d'action :

- Nombre de participants aux sorties

Indicateurs de résultats :

- Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquête auprès de la population sur le degré de sensibilisation)



# FICHE 31

## OUTIL N° 17 : MOYENS D'ANIMATION DU SAGE ET DU CRBV

### ACTION 1 : FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE D'ANIMATION DU CRBV

#### Enjeu du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau

#### Objectif du SAGE

Assurer les conditions de fonctionnement de la cellule d'animation

#### Description

La mise en œuvre du SAGE et du Contrat Régional de Bassin Versant exige une importante animation des maîtres d'ouvrage principaux que sont le Syndicat Mixte du Bassin du Layon et le Syndicat Inter-communal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance.

Trois postes participent au fonctionnement de la cellule d'animation :

- ◆ l'animateur SAGE,
- ◆ le technicien de rivière du bassin du Layon,
- ◆ le technicien de rivière du bassin de l'Aubance.

#### Maîtrise d'ouvrage

Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance  
Mairie  
49540 MARTIGNE-BRIAND

M. Bernard MOSSET, Président du SMBL  
M. Philippe BODARD, Président du SIABA

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Fonctionnement Animateur SAGE	60 000	60 000	60 000
Fonctionnement technicien SMBL	62 000	62 000	62 000
Fonctionnement technicien SIABA	60 000	60 000	60 000
TOTAL HT	182 000	182 000	182 000

RECETTES		
Organismes	Taux	Montants en euros
SIABA et SMBL	estimation	247 000
Agence de l'Eau	estimation	168 000
Conseil Général	estimation	35 000
Conseil Régional	40% dans la limite de 80 000 €	96 000
TOTAL HT		546 000

#### Calendrier

Début de l'action : 2006  
Fin de l'action : 2009

#### Evaluation

Indicateurs d'action :

- Mise en place des moyens d'animation

Indicateurs de résultats :

- Avis des acteurs sur le fonctionnement de la cellule d'animation
- Qualité des outils de gestion (tableau de bord) et du fonctionnement des structures